

RAPPORT D'ACTIVITÉS



**TERRE
D'ÉMERAUDE**
Sud Jura

LA RURALITÉ

Le sens
du
passé

L'intelligence
du
présent

L'ambition
de
l'avenir

L'ESPRIT DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL



2023 GÉRER L'INÉVITABLE ÉVITER L'INGÉRABLE

Fracas

Le monde avec son bric-à-brac de crises - climatiques, économiques - , de guerres sur notre continent et au proche-orient, demeure semblable au monde des années précédentes. En 2023 le tumulte est resté la règle.

Tourments

L'homme, trop souvent prisonnier de ses manies, court après des chimères comparables au dahu. Il faut retrouver le primat de la raison, fuir les fausses idées séduisantes avec pour seule méthode la clarté et seule boussole la fermeté. En 2023 rien de nouveau de ce côté-ci.

Livre

Un recueil d'instantanés contemplatifs de notre territoire d'Émeraude a été édité en 2023. C'est un livre pour tous qui parle de notre intercommunalité, la plus grande du département, et de notre bonheur d'être de ce Sud-Jura là. Un ouvrage fait maison pour se ressourcer seul ou en famille. Une sorte de sel de la vie ! Lu dans le livre éponyme de Françoise Héritier : « Il s'agit tout simplement de la manière de faire de chaque épisode de sa vie un trésor de beauté et de grâce qui s'accroît sans cesse, tout seul, et où l'on peut se ressourcer chaque jour. »

Rapport

Celui de l'activité 2023 pour Terre d'Émeraude, c'est un an de travail et de projets au service des citoyens de notre territoire. C'est la gestion de 33 compétences distinctes qui vont de l'économie au tourisme, en passant par le scolaire, la petite enfance, le sport, la culture, l'environnement, l'assainissement, le social, l'urbanisme... C'est un investissement de 2,6 millions d'euros pour améliorer la vie de tous les jours et tracer des perspectives pour l'avenir.

Collaborateurs

229 agents pour notre institution. La qualité de leur travail fait notre force. Leur implication avec l'engagement quotidien des élus prépare l'avenir des habitants de Terre d'Émeraude. Je tiens ici à remercier, collaborateurs et élus, chaleureusement.

Fraternité

C'était la ligne de vie de Bernard Clavel dont nous avons accueilli, pour l'édition 2023 de Noël au Pays du Jouet, l'épouse : Josette Pratte. Elle a gentiment préfacé le livre Terre d'Émeraude. Fraternité c'est aussi l'esprit de notre ruralité et de notre vision.

Bellecin

C'est croire à son territoire ! C'est fait pour les enfants avant tout. C'est une ambition, un attachement pour toute notre population.

Signature

« Terre d'Émeraude : la ruralité qui a le sens du passé, l'intelligence du présent, l'ambition de l'avenir et surtout le sens de l'intérêt général. »

Le sens de l'intérêt général, cela a été un cap depuis le début du mandat. Cela devra le rester pour les années à venir. Là est le plus grand défi, là sont les attaques les plus sournoises. Ne pas flancher et résister aux passions tristes.

Fraternellement.

Philippe Prost, Président

SOMMAIRE

Édito.....	3
Administration générale	5
Élus communautaires.....	7
Marchés publics et assurances....	9
Ressources humaines.....	10
Finances.....	12
Urbanisme.....	16
Service TIC.....	18
Communication.....	20
Ordures ménagères.....	23
Prévention des risques.....	24
Services techniques.....	26
Assainissement.....	28
Police intercommunale.....	30
Environnement et développement durable.....	32
Attractivité économique et emploi.....	34
Enfance, jeunesse et scolaire.....	36

Multi accueil Pause Calin.....	38
Micro-crèche	
Les Lynx d'Émeraude.....	39
Espaces France Services.....	40
EHPAD Résidence du Moulin...	42
Halte Repis accompagnement	
La Rencontre d'Aloïs.....	43
Résidence autonomie Bellevue	
Orgelet.....	45
CIAS.....	48
Tiers lieux.....	49
Sport.....	50
Culture.....	51
Médiathèques.....	52
Musée du Jouet.....	54
Régie de Vouglans.....	58
Terre d'Émeraude Tourisme...	60
Annexe.....	62

ADMINISTRATION GENERALE

PORTAIT DE LA COLLECTIVITÉ

• Réunions des Vice-Présidents

5 réunions : le 8 février 2023 à DOUCIER, le 19 avril 2023 à CLAIRVAUX-LES-LACS, le 12 juillet à ECRILLE, le 27 septembre 2023 à MARIGNA SUR VALOUSE et le 15 novembre à SAINT HYMETIERE SUR VALOUSE.

• Réunions du Bureau Communautaire

7 réunions : 21 février 2023, 28 mars 2023, 25 avril 2023 (réunion spécifique SCOT), 06 juin 2023, 12 septembre 2023, 30 octobre 2023, 05 décembre 2023

• Conseils Communautaires

7 réunions :

01 mars 2023, présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire,

05 avril 2023, vote du budget,

14 juin 2023, compte rendu d'activités,

30 juin 2023, en même temps que la conférence des Maires pour valider le principe d'acquisition du Centre Sportif de Bellecin,

20 septembre 2023, approbation du projet culturel scientifique Éducatif et Social des médiathèques intercommunales, ce conseil a été précédé de la CLECT,

08 novembre 2023, présentation du règlement de service de l'assainissement collectif sur le territoire

13 décembre 2023, consacré aux décisions modificatives budgétaires et aux attributions de compensation.

Chaque début de séance du Conseil Communautaire permet à un invité extérieur ou à un responsable de service d'intervenir auprès des délégués communautaires sur des sujets transversaux. C'est ainsi que le 01 mars Mr Khalid NAJIBE Directeur Territorial Jura et Haute Saône d'ENEDIS accompagné de Mr Julien COMBETTE a présenté le portail destiné aux collectivités, Mr Jérôme FASSET Vice-Président du Conseil Départemental a présenté les missions du CAUE qu'il préside, et Chloé FARINETTI Directrice de la Communication a expliqué les enjeux de l'application Citykomi destinée à informer les Maires des actualités de Terre d'Émeraude Communauté.



Le 05 avril 2023, les médaillés au Salon de l'Agriculture 2023 ont été mis à l'honneur :

- Mr Matthieu MILLET, apiculteur et dirigeant de Le rucher du père Matthieu
- Mr Olivier GENTELET, Président de la Fruitière du Mont Orgier – Orgelet et Mr Cyrille JOURNEAUX, fromager

- Mr Christophe DRAPIER Président de la fruitière de la Rivière - Val Suran

- Mr Guillaume MICHAUD du GAEC DU MONT LION de Blye

- Mr Pascal IONI du GAEC IONI de VAL SURAN

Le 14 juin, Mr Régis BRIDE est venu parler de la CAPEB et de son rôle envers les artisans

Le 8 novembre le Conseil Communautaire a accueilli le Colonel Frédéric SAUGE MERLE et l'adjudant PIGNOLET pour évoquer la question de la gestion des déchets et le dépôt sauvage et le pouvoir des élus face à ces incivilités.

Enfin le 13 décembre, Gaëtan AYMONIER, Maire de Saint Maur et membre du bureau du Pays Lédonien a retracé les principales missions exercées par le Pays Lédonien dont Terre d'Émeraude Communauté est membre avec Porte du Jura, ECLA et Bresse Haute Saône.

Thomas CABUT, Directeur des systèmes d'information a présenté quant à lui les enjeux de la sécurité informatique et les risques encourus par les collectivités en cas de cyberattaque.



• Conférence des Maires

La Conférence des Maires s'est tenue le 30 juin 2023 au Château de Présilly animée par la troupe des Balladins du Château.

Au cours de cette conférence à laquelle était présente Anaïs BESCOND, le Président du Département Clément PERNOT a abordé la question de l'acquisition de BELLECIN et a confirmé l'accord du Département pour céder cet équipement à Terre d'Émeraude Communauté.

M. le Préfet accompagné de Madame NOBLOT a présenté le Plan Communal de Sauvegarde aux Maires et cette conférence a permis de procéder à l'arrêt du projet de PLUi de l'ex Communauté de Communes de la Région d'Orgelet. La soirée de convivialité a été animée par le groupe Molly and Clyde.



• Rendez vous avec les Secrétaires de Mairie

À l'instar des Conférences des secrétaires de Mairie mises en place en 2021 et 2022 pour aborder des sujets transversaux, l'année 2023 a été l'occasion de réunir les secrétaires de Mairie sous un format plus restreint les 03 avril, 30 mai et 19 octobre 2023.

Les secrétaires de Mairie ont été invitées à se rendre à la Communauté de Communes pour évoquer en présence du Président, de la DGS et des responsables de services des thématiques particulières qui concernaient leur commune de rattachement. Les secrétaires pouvaient être accompagnées des Maires.

• **Le Comité Exécutif** s'est réuni en 2023 tous les vendredis matin. Le C2S composé du Président, du vice-Président aux affaires sociales, du VP aux affaires sportives, du VP aux affaires culturelles et de la DGS s'est quant à lui réuni 5 fois en fonction des besoins les 10 janvier, 14 mars, 02 mai, 20 juin et 28 novembre 2023.

• Acquisition du Centre sportif de Bellecin

Un des dossiers qui a mobilisé les élus et les services au cours de l'année 2023, de par son ampleur, est l'acquisition du Centre sportif de Bellecin, qui a fait l'objet d'une négociation à partir du mois d'avril avec le Département du Jura, pour se concrétiser en septembre, avec la délibération qui a acté l'acquisition de ce domaine au prix de 12 millions d'euros, payables sur 30 ans.



ÉLUS COMMUNAUTAIRES

PRÉSIDENTENCE ET VICE-PRÉSIDENTENCE



Philippe PROST

Président



Grégoire LONG

*Attractivité
économique
et emploi*



Frank STEYAERT

*Tourisme et
aménagement
du territoire*



**Jean-Charles
GROSDIDIER**

*Relations
institutionnelles et
mutualisation des
services*



**Jean-Paul
DUTHION**

*Environnement,
et développement
durable*



Franck GIROD

*Assainissement et
ressource en eau*



**Claude
BENIER-ROLLET**

Culture



**Rémy
BELLERON**

*Cohésion du
territoire, relations
avec les communes et
police intercommunale*



**Josiane
ETCHEGARAY**

Communication



**Jean-Yves
BUCHOT**

*Déchets, travaux
et infrastructures*



**Yannick
CASSABOIS**

*Enfance, scolaire,
périscolaire
et extra-scolaire*



Guy PIETRIGA

*Finances et
planification*



**Sandrine
GAUTHIER-PACOUD**

*Petite enfance,
espaces « France
Services », MSAP et
Tiers-lieux*



Denis MOREL

*Service aux
familles, aux
séniors et action
sociale*



**Jean-Charles
DALLOZ**

*Sport et
vie associative*



**Christelle
DEPARIS-VINCENT**

*Urbanisme
et cadre de vie
(politique du logement)*

ÉLUS COMMUNAUTAIRES

DÉLÉGATIONS SPÉCIALES



**Jacques
CALLAND**

Adjoint
Arinthod
Agriculture et
circuits courts



**Jean-Luc
GUERIN**

Adjoint
Pimorin
Commerce
et artisanat



**Jean-Noël
RASSAU**

Maire
d'Onoz
Natura
2000



Hervé REVOL

Maire de
Bonlieu
Cascades et
équipements
touristiques



Guy HUGUES

Maire de
Vaux-les-Saint-
Claude
Développement
industriel
et zones
d'activités

MEMBRES DU BUREAU



**Hélène
MOREL-BAILLY**

Maire de Clairvaux-
les-Lacs



Françoise GRAS

Adjointe
Arinthod



**Françoise
DUBOCAGE**

Adjointe
Thoirette



**Catherine
SCHAEFFER**

Maire de
Les Crozets



Nathalie ROUX

Maire
de Doucier



Hervé REVOL

Maire
de Bonlieu



**Christophe
GERMAIN**

Maire de
Largillay-
Maronnay



**Jacques
CALLAND**

Adjoint
Arinthod



**Rémy
BUNOD**

Maire
Montlainsia



**Patrick
CHATOT**

Adjoint
Orgelet



**Jean-Luc
GUERIN**

Adjoint
Pimorin



**Michel
BLASER**

Maire de
Maisod



**Dominique
RETORD**

Maire de
Lect-Voglans

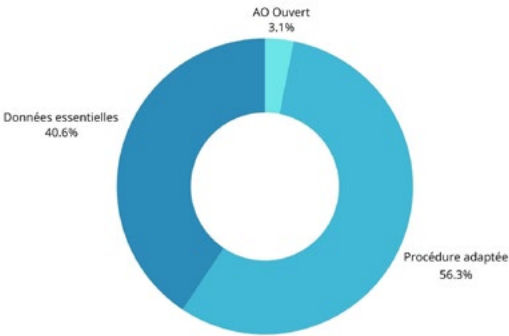
MARCHÉS PUBLICS ET ASSURANCES

Le Service juridique et des marchés publics de Terre d'Émeraude Communauté assure la coordination et l'exécution des procédures liées à la passation de l'ensemble des marchés publics conformément à la législation en vigueur, en coopération avec les différents services.

Ses missions sont les suivantes :

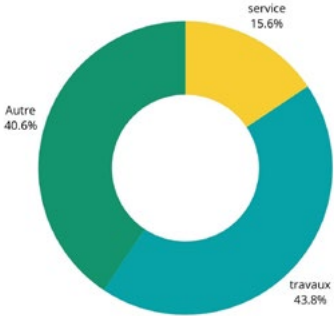
- Définition et recensement des besoins des services de Terre d'Émeraude Communauté
- Préparation, passation de l'ensemble des marchés publics (fournitures, services, travaux)
- Suivi de l'exécution des marchés publics
- Suivi des marchés d'assurances
- Suivi administratif, juridique et financier des travaux

Répartition par type de procédure



RÉPARTITION PAR TYPE DE PROCÉDURE			
Type de procédure	Nombre de procédures	Nombre de lots	En pourcentage
AO Ouvert	1	0	3.12%
Procédure adaptée	18	35	56.25%
Données essentielles	13	0	40.62%
Total	32	35	100%

Répartition par catégorie



RÉPARTITION PAR CATÉGORIE			
Type de catégorie	Nombre de procédures	Nombre de lots	En pourcentage
service	5	0	15.62%
travaux	14	35	43.75%
Autre	13	0	40.62%
Total	32	35	100%

Assurances

- Sinistres sur la branche "Responsabilité générale" > 4
- Sinistres sur la branche "Dommages aux biens" > 6
- Sinistres sur la branche "Flotte Auto" > 5
- Sinistres sur la branche "Autocollaborateurs" > 0
- Sinistres sur la branche "Protection fonctionnelle" > 0

RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIF 2023

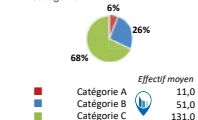


Terre d'Émeraude communauté

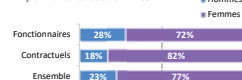
Effectifs



68% d'agents relevant de la catégorie C



Le taux de féminisation des emplois permanents est de : 77%



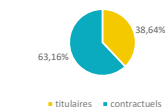
Pyramide des âges

En moyenne, les agents ont 44 ans

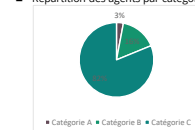
Âge moyen* des agents permanents	
Fonctionnaires	48,49
Contractuels permanents	39,76
Ensemble des permanents	44,10
Âge moyen* des agents non permanents	
Contractuels non permanents	38,50

CIAIS

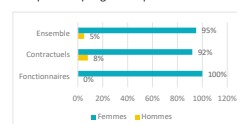
Effectifs



Répartition des agents par catégorie

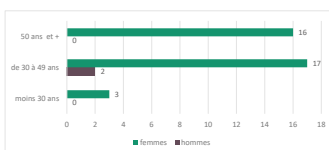


Répartition par genre et par statut



L'âge moyen des agents de la collectivité est de 46 ans

Fonctionnaires	52,05 ans
Contractuels	45,07 ans
Ensemble des agents	46,88 ans



Les agents en activité sont répartis dans les filières suivantes :

FILIÈRE ADMINISTRATIVE : 36 agents (35 ETP)

- 1 emploi fonctionnel de DGS
- 1 emploi fonctionnel de DGST
- 6 postes d'attaché Territorial
- 8 postes de rédacteur
- 3 postes d'adjoint administratif Principal 1^{ère} classe
- 4 postes d'Adjoint administratif Principal 2^{ème} classe
- 13 postes d'adjoint administratif

FILIÈRE ANIMATION : 61 agents (47 ETP)

- 1 poste d'animateur principal 2^{ème} classe
- 6 postes d'animateur
- 1 poste d'adjoint d'animation principal 1^{ère} classe
- 6 postes d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe
- 47 postes d'adjoint d'animation

FILIÈRE CULTURELLE : 13 agents (11,9 ETP)

- 1 poste de conservateur du patrimoine
- 3 postes d'assistant de conservation principal 1^{ère} classe
- 5 postes d'assistant de conservateur du patrimoine et des bibliothèques
- 4 postes d'adjoint du patrimoine Principal 2^{ème} classe

FILIÈRE MEDICO-SOCIALE : 13 agents (12 ETP)

- 1 poste d'Éducateur de Jeunes Enfants de classe Exceptionnelle
- 1 poste d'Éducateur de Jeunes Enfants
- 3 postes d'ATSEM principal 1^{ère} classe
- 1 poste d'Auxiliaire de Puériculture de classe supérieure
- 7 postes d'Auxiliaire de Puériculture de classe normale

FILIÈRE SPORTIVE : 1 agent (1 ETP)

- 1 poste d'Éducateur des Activités Physiques et Sportives Principal 1^{ère} classe

FILIÈRE TECHNIQUE : 56 agents (50,9 ETP)

- 1 poste d'ingénieur
- 1 poste de Technicien principal 1^{ère} classe

Pour la Communauté de Communes

Au 31 décembre 2023, Terre d'Émeraude Communauté compte 183 agents soit 160,8 Equivalents Temps Plein effectivement rémunérés qui interviennent dans de nombreux domaines : administratif, enfance (ALSH/écoles), Petite Enfance (crèche, RAMI), technique, ordures ménagères et déchetterie, assainissement, piscine, Musée du Jouet, médiathèques, Police Intercommunale...

6 agents sont placés en disponibilité pour convenances personnelles.

RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIF 2022



MASSE SALARIALE

34%
des dépenses
réelles de
fonctionnement

- 7 postes de Technicien principal 2^{ème} classe
- 1 poste de Technicien
- 1 poste d'agent de maîtrise
- 2 postes d'adjoint technique principal 1^{ère} classe
- 11 postes d'adjoint technique principal 2^{ème} classe
- 27 postes d'adjoint technique

FILIERE POLICE : 3 agents (3 ETP)

- 3 postes de Chef de Service de la Police Municipale Principal 1^{ère} classe

CONTRATS AIDÉS : 2 agents (2 ETP)

- 2 postes aux services techniques

CONTRATS D'APPRENTISSAGE : 3 agents (3 ETP)

- 1 poste au sein du service Enfance à l'ALSH d'Orgelet
- 1 poste au sein du service assainissement
- 1 poste au sein du service Communication

Pour le Foyer Logement / Halte répit

5 agents (3,44 ETP) interviennent au sein du Foyer Logement et de la Halte répit sur Orgelet.

FILIERE TECHNIQUE : 3 agents (1,85 ETP)

- 3 postes d'adjoint technique

FILIERE MEDICO SOCIALE : 1 agent (1 ETP)

- 1 poste de Moniteur Educateur intervenant familial

FILIERE ANIMATION : 1 agent (0,59 ETP)

- 1 poste d'adjoint d'animation



Pour l'EHPAD

Au 31 décembre 2023, l'effectif de l'Ehpad 24 agents soit 22 Equivalents Temps Plein effectivement rémunérés.

FILIERE ADMINISTRATIVE

- 1 poste Direction
- 1 poste secrétariat

FILIERE MEDICO-SOCIALE

- 1 agent à 0,25 ETP médecin co
- 1 agent à 0,20 ETP Psychologie
- 1 agent infirmier co
- 3 agents (2,5 ETP) infirmières
- 11 agents 10,6 ETP) aide-soignantes
- 2 agents aide-soignantes
- 6 agents agents de service
- 1 agent à 1 ETP contrat d'apprentissage
- 1 agent à 1 ETP contrat aidé

La masse salariale

Pour l'année 2023, la masse salariale de Terre d'Émeraude Communauté est de 6 895 453,79 €. Ce montant correspond à l'ensemble des traitements des agents (salaire de base et primes) auxquels s'ajoutent les charges patronales et les dépenses relatives à l'action sociale, aux assurances statutaires et à la médecine du travail.

Élections professionnelles pour le comité social territorial

En 2023, le Comité Social Territorial (CST) s'est réuni 2 fois afin d'émettre des avis sur divers sujets : registres de sécurité obligatoires, prime d'intéressement de la filière Police, refonte des grilles d'attribution du CIA, validation du règlement de formation...

FINANCES

L'ESSENTIEL... DES CHIFFRES 2023

RÉSULTATS

SECTION	RÉSULTAT DE CLÔTURE 2023	SOLDE RESTES À RÉALISER	RÉSULTATS CUMULÉS
Fonctionnement	8 652 480,15 €	- €	8 652 480,15 €
Investissement	2 309 274,93 €	- 6 957 393,09 €	- 4 648 118,16 €
Total	10 961 755,08 €	- 6 957 393,09 €	4 004 361,99 €



LES GRANDES MASSES BUDGÉTAIRES

RF	Fiscalité locale 9 807 911 €
	Impôts et taxes 5 225 694 €
	Dotations de l'État et autres dotations 4 095 299 €
	Produits des services 3 901 161 €
	Autres produits 1 230 690 €
RI	Recettes propres d'investissement 3 500 501 €

Recettes =
27 761 256 €

DF	Dépenses de personnel 6 895 454 €
	Charges à carac. général 3 246 240 €
	Autres charges de gestion courante 4 309 780 €
	Atténuations de produits (FNGIR+AC) 3 940 658 €
	Autres charges 1 609 480 €
DI	Intérêts de la dette 285 305 € Capital de la dette 1 275 340 €
	Dépenses d'investissement 3 088 228 €
	Solde de l'exercice + 3 110 905 €

Dépenses =
24 650 485 €



ÉPARGNE

CAPITAL DE LA DETTE = 1 275 340 €

Intérêt de la dette = 285 305 €

Encours de la dette = 10 927 839 €

FISCALITÉ +1,8 pts

TFNB = 16,32%

TFB = 8,66% (+1,8 pts)

TH = 13,97% (+1,8 pts)

CFE = 23,55% (+1,8 pts)

TEOM = 12,34% (+1 pt)

TAUX D'ÉPARGNE
BRUT
20,62%



DETTE

Ratio de désendettement
2,24 années

Épargne brute = 4 885 395 €

LES INVESTISSEMENTS

Montant
2 554 045 €



LES 7 BUDGETS ANNEXES

	RÉSULTAT GLOBAL
Assainissement	+ 748 533,76 €
SPANC	+ 187 174,37 €
ZI/ZA	- 1 129 371,07 €
Musée du Jouet	- 67 903,85 €
Centre Uxelles	+ 85 140,95 €
Chaufferie bois	+ 4 052,38 €
Natura 2000	- 88 644,06 €



La priorité 2023 a été de **faire face à l'explosion des coûts de l'énergie, de la hausse des salaires, de la FPT et du niveau inédit de l'inflation**, donc à pérenniser les services quelles que soient les conditions fluctuantes du marché.

L'objectif a été de réévaluer nos priorités, et cela est passé par la poursuite de la gestion budgétaire rigoureuse au quotidien.

FISCALITÉ

Aussi, **afin de permettre de tenir le cap fixé** et de maintenir les dépenses égales à celles de 2022, **il a été nécessaire d'activer le levier recettes avec l'augmentation de 1,8 point du taux de fiscalité.**

En 2020, 2021 et 2022, il avait été pris l'engagement de ne pas augmenter la fiscalité, **en 2023 le contexte exceptionnel a contraint la collectivité à utiliser de façon modérée ce levier.** L'objectif raisonnable pour la fin du mandat sera de maintenir les taux de fiscalité actuels.

MASSE SALARIALE

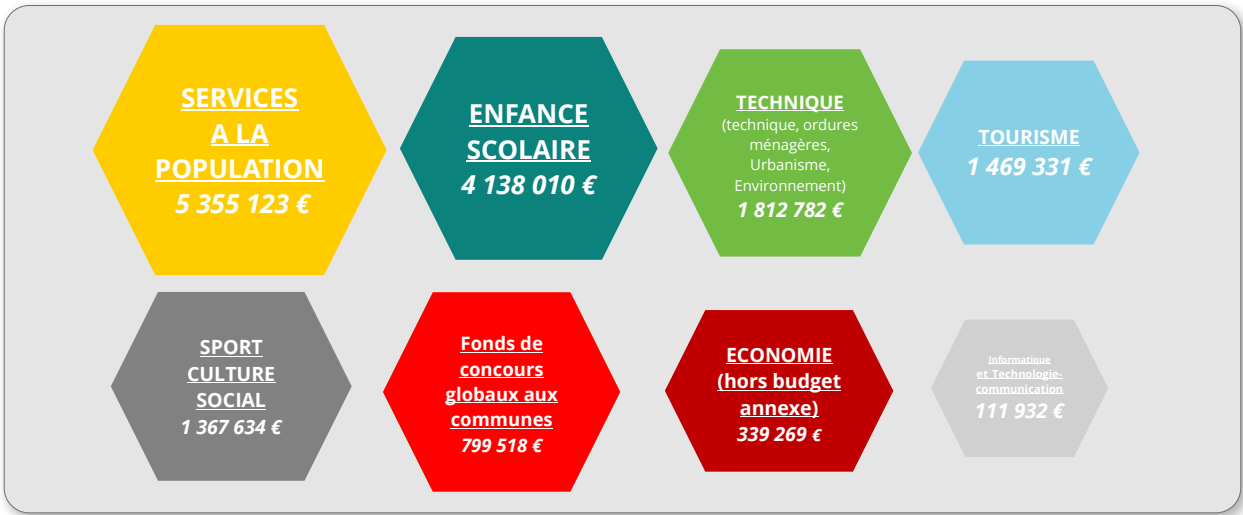
L'engagement pris de poursuivre la maîtrise des charges de personnel est respecté, puisque la hausse est seulement de 1,73% par rapport à 2022 et ce, malgré le maintien du nombre d'ETP, l'augmentation de 3,5% sur une année complète, l'augmentation du SMIC et le Glissement Vieillesse Technicité.

LA DETTE ET L'ÉPARGNE DE TERRE D'Émeraude Communauté

Aucun n'emprunt n'a été contracté en 2023. La politique de conserver un encours de dette constant est respectée.



PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2023



URBANISME

SERVICE INSTRUCTION

Le service est chargé de proposer une instruction des demandes relatives à l'occupation et à l'utilisation des sols (certificats d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, de démolir ou d'aménager) au regard des règles d'urbanisme. L'autorité compétente en matière d'urbanisme reste le Maire. La volonté de la Communauté de communes et de ses communes membres est de travailler ensemble, en conservant une certaine proximité permettant de faciliter l'accès au service pour la population et de maîtriser les délais d'instruction. Ce service mutualisé sera proposé à l'ensemble des communes de Terre d'Émeraude Communauté au fur et à mesure de l'approbation des différents Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux.

Janvier à juillet : 2 équivalents temps plein

Juillet à décembre : 3 équivalents temps plein

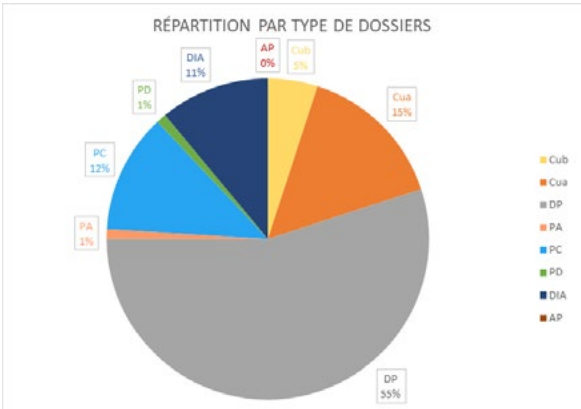
Une instructrice consacre 40% de son temps de travail à la dématérialisation et à l'accompagnement des communes.

Le secrétariat du service est assuré par un agent affecté pour 0,5 équivalent temps plein.

La cheffe de service consacre 20% de son temps de travail à la validation des propositions de décision des instructeurs et 30% à l'étude des dossiers complexes, aux sollicitations en amont des dossiers et sur des thématiques transversales apportant ainsi un appui technique aux élus et aux services.

1 210 actes d'urbanisme déposés

Les 1210 dossiers représentent un équivalent permis de construire (EPC) de 711,2 soit 285 EPC par instructrice.



PLANIFICATION

La Communauté de communes a poursuivi le travail d'élaboration des quatre Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) engagés sur le territoire des anciennes Communautés de communes.

- Sur le secteur de l'ancienne Communauté de communes du Pays des Lacs Suite à la délibération en date du 14 décembre 2022, par laquelle le Conseil Communautaire avait tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet d'élaboration du PLUi Pays des Lacs, dans le cadre d'une nouvelle délibération en date du 30 juin 2023, le projet de PLUi n°2, a fait l'objet d'un nouvel arrêt.

L'enquête publique s'est déroulée du 04 septembre 2023 au 4 octobre 2023, à cette occasion 172 contributions ont été déposées.

Le rapport de la commission d'enquête a été rendu le 3 novembre 2023 avec un avis favorable.

Le comité de pilotage s'est réuni plusieurs fois pour ajuster le PLUi en fonction des demandes des Personnes Publiques Associées et des remarques portées par les commissaires enquêteurs.

Trimestre	CUb	CUa	DP	PA	PC	PD	DIA	AP	TOTAL
1 ^{er}	23	34	188	1	38	4	28	0	316
2 ^{ème}	11	57	193	1	46	1	35	0	344
3 ^{ème}	14	51	148	3	36	4	32	0	288
4 ^{ème}	16	41	134	5	25	1	40	0	262
TOTAL	64	183	663	10	145	10	182	0	1210

CUb : certificat d'urbanisme opérationnel
CUa : certificat d'urbanisme d'information
DP : déclaration préalable

PA : permis d'aménager
PC : permis de construire
PD : permis de démolir

DIA : déclaration d'intention d'aliéner
AP : autorisation préalable

- Sur le secteur de l'ancienne Communauté de communes de la Région d'Orgelet

Par délibération en date du 30 juin 2023, le Conseil Communautaire a tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet d'élaboration du PLUi de l'ancienne Région d'Orgelet.

L'ensemble des avis réceptionnés des communes, des Personnes Publiques Associées (PPA) et consultés a été intégré au rapport de synthèse, joint au dossier soumis à l'enquête publique comportant les pièces du dossier arrêté le 30 juin 2023 complété du bilan de la concertation arrêté lors du même Conseil Communautaire.

L'enquête publique s'est déroulée du 10 novembre 2023 au 11 décembre 2023. Le rapport de la commission d'enquête a été rendu le 19 décembre 2023.

En date du 10 janvier 2024, la commission d'enquête a émis un avis favorable sur le projet de PLUi de la Région d'Orgelet.

Le comité de pilotage s'est réuni plusieurs fois pour ajuster le PLUi en fonction des demandes des PPA et des remarques portées par les commissaires enquêteurs.

- Sur le secteur de l'ancienne Communauté de communes de la Petite Montagne, plusieurs réunions ont eu lieu afin de reprendre les différents enjeux du projet de PLUi ; un inventaire des zones humides a été dressé par le Bureau d'Etudes.

En date du 18 décembre 2023, une réunion des Personnes Publiques Associées (PPA) s'est tenue à ARINTHOD, portant sur le PADD et l'analyse de consommation d'espaces, et au cours de laquelle les services de l'Etat ont mis en exergue que le scénario retenu dans le PADD en termes de projection démographique, de 0,15% était incompatible avec le scénario retenu par le SCoT en révision qui infléchit le seuil démographique à +0,06%.

Il est prévu de poursuivre le travail en matière de consommation d'espace, et de reprendre le PADD, les OAP et le règlement, en vue d'un arrêt du PLUi en 2024.

- Sur le secteur de l'ancienne Communauté de communes Jura Sud

Une procédure de passation de marché de service portant sur l'assistance technique et l'animation de la « Finalisation de l'élaboration du PLUi sur le secteur de l'ex communauté de communes Jura sud ». a été engagée le 12 décembre 2023,

La procédure sera déclarée sans suite pour cause d'infructuosité, en raison de l'absence de dépôt de dossier de candidature et d'offre à la date limite fixée au 22 janvier 2024 et aboutira à la conclusion d'un marché public de gré à gré, sans publicité ni mise en concurrence, avec un candidat librement retenu.

Il conviendra d'intégrer la zone d'extension des Quarrés 2 dans le futur PLUi et de

valider les différents éléments du PLUi conformément aux objectifs de la loi Zan.

AMÉNAGEMENT ET HABITAT

Rappel : Les communes d'Arinthod et de Moirans-en-Montagne, comme les deux autres bourgs-centres du territoire, sont aujourd'hui affaiblies dans leurs fonctions de centralité dans un contexte de vacance résiduelle importante et de logements non adaptés aux aspirations actuelles.

Fortes de ce constat, Arinthod et Moirans-en-Montagne, lauréates du dispositif Petites Villes de Demain (PVD), dont la convention-cadre a été signée en novembre 2022, ont poursuivi les actions de mise en valeur de leur parc immobilier privé par le biais d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Terre d'Émeraude Communauté, dans le cadre de sa politique de logement et de cadre de vie, a poursuivi les actions en faveur de l'habitat privé sur ces deux communes.

Moirans-en-Montagne :

Suite à l'étude pré-opérationnelle sur l'habitat, une convention d'OPAH de 3 ans en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et le Conseil Départemental du Jura a été signée en juillet 2022.

Le bureau d'études SOLIHA a été mandaté par Terre d'Émeraude Communauté pour l'animation de l'OPAH. Le contrat a été signé pour 3 ans, soit du 01/07/2022 au 01/07/2025 (36 mois).

Etat d'avancement de la convention : 6 dossiers autonomie, 6 dossiers rénovation énergétique.

Au vu de ce constat, un nouveau plan d'actions a été élaboré par le comité technique (collectivités et SOLIHA) actuellement en cours de déploiement.

Arinthod :

Une étude pré-opérationnelle d'OPAH sur Arinthod a démarré en juillet 2022 pour aboutir à la signature d'une convention OPAH au cours du 1er trimestre 2024 portant sur les thématiques suivantes :

- Accompagnement du public dans la lutte contre la précarité énergétique ;
- Revitalisation du centre-bourg en favorisant l'accession et la réhabilitation, la sortie de vacance, en incitant au ravalement des façades, en développant le parc de logements conventionnés ;
- Lutte contre l'habitat indigne.

COMMISSION D'URBANISME

La commission d'urbanisme s'est réunie le 25 octobre 2023.

SERVICE TIC | TECHNIQUE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION



Demandes de support système
1855 / an
en moyenne



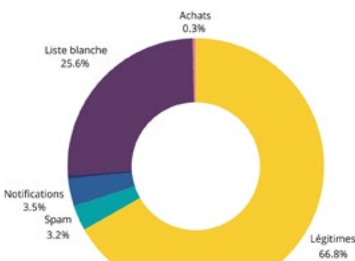
2h / jour
soit environ
730h / an
temps de maintenance
/ contrôle du Système
d'information



≈ 300 tentatives
d'intrusion / jour sur le
pare-feu de tête soit
109 500 tentatives
annuelles

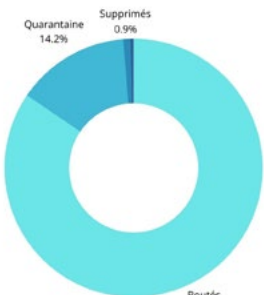
Mails entrants

Répartition par type de message



● Légitimes = 160,309 ● Spam = 7,625 ● Malwares = 18
● Réseaux sociaux = 4,409 ● Newsletters = 28,471
● Notifications = 8,342 ● Liste noire = 1,198
● Liste blanche = 61,502 ● Phishing = 256 ● Scam = 27
● Achats = 683 ● Voyages = 61 ● Spear phishing = 59

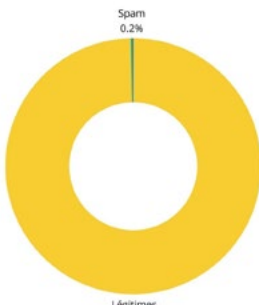
Actions de filtrage effectuées



● Routés = 229,206 ● Quarantaine = 38,461
● Supprimés = 2,374 ● Rejetés = 1,198

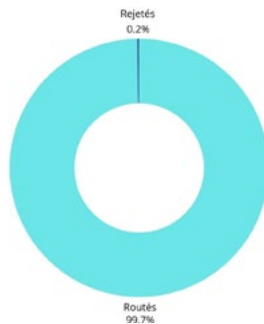
Mails sortants

Répartition par type de message



● Légitimes = 78,398 ● Spam = 175 ● Malwares = 1
● Notifications = 1 ● Liste noire = 43 ● Scam = 2

Actions de filtrage effectuées



● Routés = 78,676 ● Quarantaine = 58 ● Rejetés = 163



L'année 2023 a marqué un tournant significatif dans les stratégies de sécurité du système d'information de Terre d'Émeraude. En réponse à la montée des menaces cybernétiques, notre collectivité a conventionné en 2022 avec l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) pour élaborer un plan de relance en matière de cybersécurité. L'objectif principal était de renforcer la sécurité de nos systèmes contre les attaques informatiques en adoptant une approche globale, incluant des règles strictes d'utilisation, des configurations techniques avancées et une sensibilisation accrue des utilisateurs à la cyberdéfense.

OBJECTIFS

Les objectifs principaux de notre plan de relance cybersécurité étaient les suivants :

1. Renforcer la sécurité en appliquant des règles strictes aux administrateurs et aux utilisateurs.
2. Renforcer la sécurité en mettant en place des configurations avancées pour les systèmes et les réseaux.
3. Sensibiliser les utilisateurs et les administrateurs à l'importance de la cybersécurité.
4. Mettre en place de nouvelles solutions métiers pour améliorer l'efficacité et la sécurité des utilisateurs.

ACTIONS ET CALENDRIER

Pour atteindre ces objectifs, le service informatique a planifié et mis en œuvre les actions suivantes tout au long de l'année 2023 :

- Mise en place des actions de sécurisation définies dans le cadre du pack relais, à exécuter sur l'année en cours et sur les trois années à venir pour maintenir un niveau de sécurité optimal. Mise en œuvre d'actions de sécurisation sur les réseaux et l'Active Directory, sensibilisation des utilisateurs, et surveillance des actifs exposés.
- Réflexion sur la modification de l'infrastructure réseau pour renforcer la sécurité en 2024.
- Réflexion sur l'upgrade de la solution Endpoint Detection and Response

(EDR) pour une meilleure détection et réponse aux menaces en 2024.

- Étude sur la mise en place d'une Gestion Électronique de Documents (GED) en 2024 pour la gestion du courrier, visant à sécuriser et à faciliter les échanges documentaires.
- Upgrade de la version 6 de la solution E-ATAL pour bénéficier des dernières fonctionnalités.
- Étude sur la mise en place de la dématérialisation des bons de commande pour faciliter les processus métiers.
- Mise en place de sauvegardes supplémentaires du Système d'Information pour garantir la disponibilité et l'intégrité des données.
- Renforcement de la sensibilisation à la sécurité avec la mise en place d'une plateforme de E-learning pour les utilisateurs et les administrateurs.
- Veille renforcée sur les superviseurs pour détecter et contrer les menaces émergentes.

AUTRES ACTIONS DU SERVICE EN 2023

Outre les actions spécifiques liées à la sécurité, le service informatique a également assuré les missions suivantes :

- Continuité de la gestion du parc informatique, incluant le renouvellement des postes utilisateurs pour garantir des environnements de travail performants et sécurisés.
- Intervention en support système pour améliorer les équipements et les installations, assurant ainsi une infrastructure robuste et fiable.

Conclusion

L'année 2023 a été marquée par une intensification des efforts pour renforcer la sécurité du système d'information de Terre d'Émeraude. Grâce à la mise en œuvre de notre plan de relance cybersécurité, nous avons progressé significativement dans la protection de nos données et de nos infrastructures contre les menaces informatiques. Nous restons engagés à maintenir ce niveau de sécurité élevé et à continuer d'innover pour faire face aux défis futurs de la cybersécurité.

COMMUNICATION

En chiffres

1

application
Terre d'Émeraude



1

partenariat avec
Anaïs Bescond



508 796

visites sur le site
internet TEC en 2023
(VS 163 244
en 2022 // + 211%)



Pages du site les plus visitées :

1. Home Page: Accueil
2. Service de collecte
3. Nous contacter
4. Portrait du territoire
5. Conseils communautaires • Délibérations

Réseaux sociaux



2617
abonnés facebook
(VS 2 245 en 2022)



552
abonnés LinkedIn
(VS 390 en 2022)



2 938
vues sur la chaîne
Youtube en 2023

TEMPS FORTS 2023

Début d'année 2023 : Mise en service de l'application Terre d'Émeraude, le Canal des élus.

3 juin 2023 : Challenge entreprises Bellecin en présence d'Anaïs Bescond

21 juillet 2023 : Tour de France // Départ Moirans-en-Montagne

20 et 21 octobre 2023 : 20 ans Made In Jura // Juraparc Lons le Saunier

Novembre 2023 : Présentation par les élèves du Lycée du Bois, Moirans-en-Montagne d'un sujet de création de mascotte pour la collectivité

24 novembre 2023 : visite présidentielle, Emmanuel Macron / Moirans-en-Montagne & Orgelet

16 décembre 2023 : Noël au Pays du Jouet // Moirans-en-Montagne en présence d'Anaïs Bescond et de Josette Pratte-Clavel

Fin d'année 2023 : Sortie du livre « Terre d'Émeraude »



PARTENARIAT AVEC ANAÏS BESCOND

Le partenariat instauré courant 2022 avec la biathlète Anaïs Bescond s'est poursuivi en 2023.

Anaïs était présente, selon ses disponibilités, à plusieurs occasions : Challenge entreprises de Bellecin (accompagnement des participants sur le stand de tir, puis présence pendant la remise des prix) // Conférence des Maires à Présilly // Son agenda ne permettait pas sa présence pour le Tour de France, une vidéo a donc été réalisée et projetée sur l'écran géant au centre-ville de Moirans-en-Montagne // Anaïs était également présente à Noël au Pays du Jouet à Moirans-en-Montagne.

APPLICATION « TERRE D'Émeraude »

Cet outil permet de communiquer de façon simple et rapide auprès des élus du territoire, sans alourdir les boîtes mail souvent chargées. Des messages clairs et concis sont transmis plusieurs fois par semaine afin de maintenir un lien permanent entre les élus et TEC. Les retours sur cet outil sont positifs, l'objectif pour l'année 2024 est d'ouvrir l'application aux habitants du territoire.

ÉVÈNEMENTIEL

L'année 2023 a été ponctuée de nombreux événements et temps forts, en voici les principaux :

L'étape 100% jurassienne du Tour de France

Le service communication a travaillé aux côtés de la mairie de Moirans-en-Montagne et en collaboration avec ASO (Amaury Sport Organisation) pour communiquer le jour de l'évènement (signalétiques, vidéos promotionnelles, mise en place d'un stand Terre d'Émeraude dans le village du Tour) et en amont via les réseaux sociaux et la presse.

Un autre stand, a été mis en place dans le centre-ville de Moirans-en-Montagne, une fois le départ effectué, pour communiquer sur les points forts touristiques du territoire. Ce stand, installé sur la place de la mairie a bénéficié du passage des personnes qui profitaient du programme d'animations proposé par la commune.

Challenge entreprises Bellecin

Le Challenge d'entreprises initié par Terre d'Émeraude Communauté & l'Asso Made in Jura, en collaboration avec l'Adventu'Run a rencontré un grand succès en 2023. Ce fut une belle journée de cohésion sous le signe du partage et du

sport, au Centre sportif de Bellecin.

- 1 200 participants sur la journée dont 300 sur le challenge d'entreprises
- 30 entreprises jurassiennes représentées
- 44 équipes

Un événement qui porte des valeurs fortes partagées avec notre partenaire Anaïs Bescond.

20 ans Made In Jura

À cette occasion, un stand a été imaginé puis aménagé afin de mettre en valeur l'excellence et les savoir-faire de notre territoire, en créant une atmosphère « cosy » dans une ambiance d'appartement. Les entreprises Smoby, STJ, FaiveleyTech, Hebert Group et Thomas Tontec étaient représentées à nos côtés, afin d'exposer les nouvelles technologies, et les produits innovants développés et fabriqués en Terre d'Émeraude. Nous avons également pu présenter les lieux touristiques emblématiques du territoire via la Régie de Vouglans et le Musée du Jouet ainsi que les compétences de la collectivité. Environ 10 000 visiteurs ont participé à cet événement et ont pu découvrir les stands des 14 territoires du Département du Jura et de l'association Made In Jura, autour d'un programme d'animations riche et de dégustations de produits locaux.

Visite présidentielle, Emmanuel Macron

Le président de la République est venu présenter le dispositif « Un jeune, un arbre ». 50 collégiens de Terre d'Émeraude communauté (Moirans-en-Montagne, Arinthod et Orgelet) ont planté du chêne pubescent, du cèdre de l'atlas, de l'érable plane et du sapin de Turquie, sur une parcelle de Moirans-en-Montagne.

Le Président était accompagné de Gabriel Attal, Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de Marc Fesneau, Ministre de l'Agriculture, de Christophe Bechu, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et de nombreux élus jurassiens. Lors de la deuxième partie de sa visite, à Orgelet, Emmanuel Macron a tenu à saluer l'engagement des pompiers, des gendarmes, des élus et des agriculteurs venus prêter main-forte, pendant les incendies d'août 2022. 80 médailles ont été décernées à cette occasion.

Noël au Pays du Jouet - Moirans-en-Montagne

À l'occasion de l'évènement « Noël au Pays du Jouet », nous avons accueilli Anaïs Bescond et Josette Pratte-Clavel. Ces deux personnalités ont participé à l'édition du livre Terre d'Émeraude en apportant leur plume à l'ouvrage. Une séance de dédicace a été organisée à la médiathèque. Elles ont pu profiter de l'évènement, visiter le musée du Jouet, assister à un spectacle, parcourir le marché de Noël et participer à la soirée organisée par les pompiers de la commune.

COMMUNICATION



LIVRE TERRE D'Émeraude

Un livre Terre d'Émeraude a été édité en fin d'année 2023. Ce projet s'est étalé sur plusieurs mois : brief et réflexion sur les thématiques à présenter dans le livre : janvier / avril - shootings photos : mai /août – création, mise en page du livre : septembre /octobre – impression : novembre – Ce livre a été offert en cadeau de fin d'année aux agents de la collectivité, aux délégués communautaires et aux Vice-Présidents. Cet ouvrage met en valeur le territoire à travers ses 92 communes, ses paysages emblématiques et les thématiques phares du territoire.

CRÉATIONS VISUELS

Les actions des services de la collectivité ont nécessité la création d'environ 60 visuels (affiches, flyers/brochures, pancartes, lettres d'informations, ... à la demande des différents services de TEC en fonction des agendas d'animations, expositions, ateliers, actualités etc.).

Le journal interne 39 CARATS a été distribué à l'ensemble des agents en avril 2023. L'objectif de ce document étant le partage d'informations essentiellement en lien avec les Ressources Humaines et la présentation de certains projets.

LA VOIE DU NUMÉRIQUE

Le nombre d'abonnés des différents réseaux sociaux continue chaque année d'augmenter. L'objectif est de poursuivre la collaboration et le partage d'informations avec d'autres institutions afin de se rendre plus visible et de maintenir l'augmentation des vues.

Plusieurs films et animations ont été réalisés en 2023

- Orientation budgétaire : un film d'animation a été réalisé afin de simplifier les informations lors du débat d'orientation budgétaire au mois de mars
 - Film aftermovie du Challenge d'entreprises afin de présenter en interne le challenge aux collaborateurs de TEC
 - Film rétrospective 2023 à l'occasion des vœux de fin d'année
- > L'ensemble des films produits par Terre d'Émeraude communauté sont visibles depuis le compte Youtube de la collectivité et sur le site internet TEC.

ORGANISATION

Le service communication de Terre d'Émeraude a été renforcé avec le recrutement d'une étudiante en alternance qui a débuté en décembre 2023, présente 3 jours par semaine

SIGNALÉTIQUE DU TERRITOIRE

Un inventaire de tous les bâtiments de Terre d'Émeraude a été réalisé en 2023 afin de proposer un devis complet des besoins en panneaux, enseignes, totems et toutes autres solutions possibles, afin d'harmoniser la signalétique sur le territoire. Un projet en deux phases a été proposé (déploiement en 2024 et 2025).

MUSÉE DU JOUET

Le service gère la communication pour le musée du jouet depuis le début de l'année 2023. Voici les principales actions :

- Création de la nouvelle documentation pour 2023
 - o Flyer annuel (45 000 ex) diffusé sur tout le territoire et dans les départements limitrophes
 - o Programme semestriel diffusé en local (5000 ex)
 - o Brochures groupes adultes et enfants diffusées par voie postale aux Clubs seniors et maisons de retraites + centres de loisirs et écoles des départements proches
- Création en lien avec un graphiste / illustrateur du visuel clé 2023 du musée, qui sert ensuite de base pour toutes les campagnes média (journaux, magazines touristiques du territoire et département) et campagnes digitales
- Création du visuel de l'exposition Game Story
- Travail sur la signalétique dans la ville de Moirans-en-Montagne et au sein du musée
- Création de contenu au quotidien afin d'alimenter les réseaux sociaux selon les actualités, visites et ateliers
- Création des programmes d'animation de chaque vacances scolaires et diffusion
- Lien avec la presse locale pour la mise en avant du musée, ses expositions et actualités
- Concours photo organisé en lien avec Wipplay
- Campagne web sur facebook et Waze
- Travail sur les goodies personnalisés à l'image du musée pour la boutique du musée et la boutique en ligne
- Envoi de newsletters

ORDURES MÉNAGÈRES

Le service déchets ménagers de Terre d'Émeraude a été marqué par l'arrivée d'un nouveau responsable en cours d'année.

Sur le second semestre 2023, différents axes ont été travaillés :

- Un projet a été engagé afin d'évaluer et d'optimiser les coûts de collecte des déchets des ménages. Un premier état des lieux a été fait. Sur cette base, des outils de mesure permettant d'affiner les quantités collectées ont été définis et seront déployés en 2024 ; à la suite, une réflexion plus générale sur l'organisation des tournées pourra être engagée.

- Une analyse des critères de facturation des prestations de collecte pour le compte des producteurs de déchets non ménagers a également été engagée afin que les tarifs de la redevance spéciale associée à ces prestations correspondent au plus juste au coût de revient de ce service.

- L'organisation du service et notamment les contributions croisées entre les équipes techniques de maintenance du patrimoine et les équipes du service OM a été revue, ceci afin de faciliter le management des deux services et de gagner en efficacité.

- La préparation, en lien étroit avec le SYDOM, au déploiement en 2024 du tri à la source des biodéchets

L'année 2023 a globalement été marquée par :

- Une baisse des tonnages collectés sur toutes les sources (tri, déchetterie et OM résiduelles). Il est trop tôt pour corréler cette baisse à une éventuelle modification des pratiques (tri des déchets organiques à la source, ou développement des achats écoresponsables par exemple) ou à une évolution des données démographiques.

- Une dégradation de la qualité du tri au niveau des bacs bleus (jaunes) ; une reprise des actions de communication et de sensibilisation auprès du grand public, qui avaient été arrêtées en 2023, sera réactivée en 2024 avec un renforcement des moyens affectés.



Figure 1 : Illustration du territoire intercommunal et des périmètres de collecte des déchets.

56 231 kms

ont été parcourus pour sillonner les routes des 27 communes collectées chaque semaine pour les ordures ménagères et toutes les quinze jours pour les bacs de tri.



1 216,6 tonnes d'ordures ménagères

(bac gris) ont été collectées par nos équipes
(-31,25t par rapport à 2022)



386.96 tonnes de déchets recyclables

(bacs bleus) ont été traitées, (-13,46 T par rapport à 2022)

1810 tonnes

de déchets collectés en 2023 sur la déchetterie, soit (- 48 tonnes par rapport à 2022.)



La fréquentation de la déchetterie est en baisse de 6% avec 20 128 véhicules accueillis.

PRÉVENTION DES RISQUES

37 agents
supplémentaires (18%)
formés à l'utilisation des moyens
de lutte contre l'incendie.



17%

d'agents supplémentaires formés
aux gestes de premiers secours



8

réunions de groupes de travail
pour l'élaboration du DUERP
(identification et cotation des
risques, propositions de mesures
de prévention)



SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL : LA FORMATION DES AGENTS EN PREMIÈRE LIGNE

Depuis 2021, Terre d'Émeraude a mis en œuvre une politique de formation à la sécurité de son personnel afin de répondre à ses obligations réglementaires en matière de santé et de sécurité au travail en proposant des formations SST* ou PSC1* et des formations manipulations d'extincteurs et évacuation incendie.

En 2021, aucun agent de la collectivité n'était formé à l'utilisation des moyens d'extinction d'un feu. Aujourd'hui, au 31/12/2023, 35 % des agents ont une formation datant de moins de 3 ans.

En 2021, le nombre de salariés formés aux gestes de premiers secours atteignait environ 35%, en 2022 47% et en 2023 64%. Cette année, une attention particulière a été portée sur la formation des personnels de l'enfance. Terre d'Émeraude se rapproche de l'objectif de la circulaire du 2 octobre 2018 fixant à 80% le nombre d'agents formés.

LES EXERCICES D'ÉVACUATION DANS LES STRUCTURES TERRE D'ÉMERAUDE

En 2022, il avait été fait le constat que de nombreuses structures ne faisaient pas d'exercice. Désormais les accueils de loisirs se montrent autonomes et prennent l'initiative de réaliser a minima un exercice dans l'année. Certains font même des scénarios (un enfant a pour consigne de rester dans les toilettes jusqu'à ce qu'un adulte vienne le chercher par exemple). Cela fonctionne très bien et les responsables sont désormais plus rassurés à l'idée de devoir mener une évacuation.

En 2023, le premier exercice d'évacuation de la piscine d'Arinthod a été réalisé. Il a permis de faire ressortir quelques corrections à apporter sur la procédure d'évacuation (achats de couverture de survie pour une trentaine d'enfants par exemple).

CONTRÔLES RÉGLEMENTAIRES DES BÂTIMENTS DE TERRE D'Émeraude

Depuis le début de l'année 2023, cette mission de suivi des contrats de contrôle de maintenance périodique réglementaire est assurée par le service prévention en collaboration avec les services techniques. Il s'attache depuis juin à harmoniser progressivement les contrats, à les sécuriser et à suivre plus précisément les prestataires. Cela concerne les installations électriques, les équipements de chauffage, les ascenseurs, les portes automatiques, les systèmes de sécurité incendie, les jeux d'enfants, les équipements sportifs...

LE DOCUMENT UNIQUE DES RISQUES PROFESSIONNELS RELANCÉ EN MILIEU D'ANNÉE

Terre d'Émeraude a décidé de mener en interne cette évaluation afin de rédiger le document unique. Le chargé de prévention a été missionné pour organiser, recueillir et animer cette démarche d'évaluation.

Dans un premier temps, il a fallu constituer un comité de pilotage composé du Président de Terre d'Émeraude, de la Directrice Générale des Services, du Directeur des Services Techniques, de la Directrice des Ressources humaines, d'un agent en charge du suivi des agents et des visites médicales, d'un représentant du personnel et du chargé de prévention. Ce comité décide de la stratégie et du déroulement de la démarche d'évaluation. Plusieurs décisions ont été prises au mois de septembre 2023 :

- Le choix de l'unité d'évaluation : une approche par métier et non par lieu
- 20 unités de travail ont été définies et un groupe de travail constitué pour chacune
- L'échéancier de travail a été fixé : le document unique final devrait voir le jour fin mars 2024.

Les évaluations ont commencé début novembre. Environ la moitié des unités a été évaluée avant la fin du mois de décembre. L'évaluation permet :

- D'identifier les risques rencontrés dans l'activité, par nature

- De coter ces risques en termes d'importance
- De proposer des mesures visant à améliorer la maîtrise du risque

Glossaire :

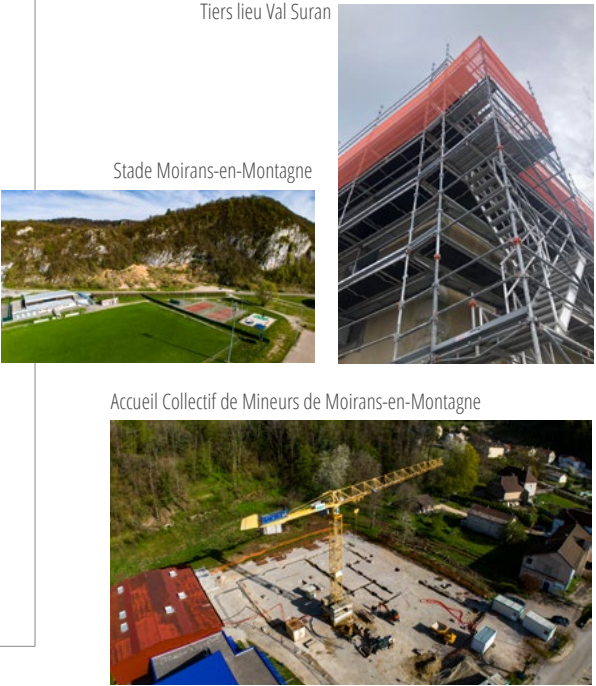
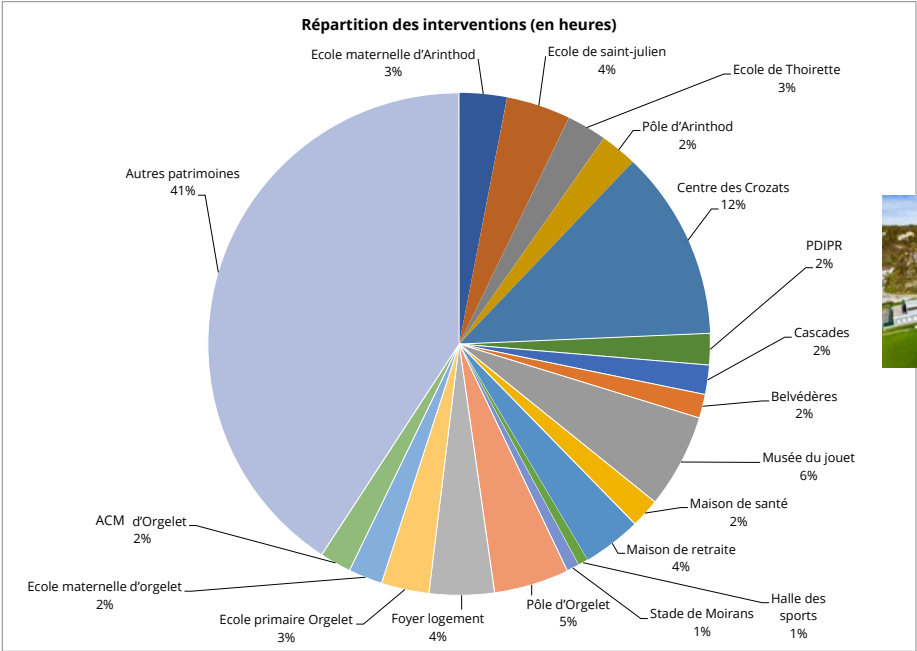
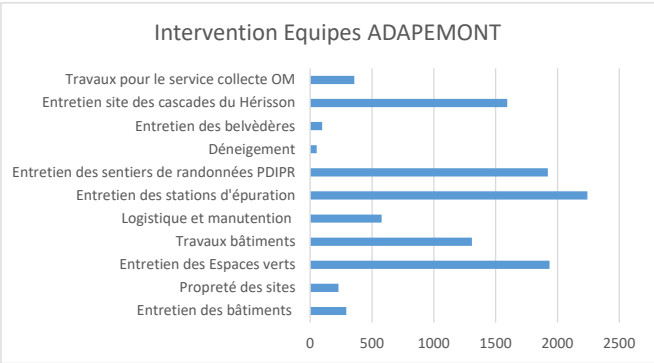
SST = Sauveteur Secouriste au Travail (formation de 14 h, renouvellement obligatoire tous les 2 ans)

PSC1 = Prévention et Secours Civique de niveau 1 (formation de 7h, il est conseillé de la renouveler tous les 5 ans)

DUERP : Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.



SERVICES TECHNIQUES



LE PATRIMOINE GÉRÉ PAR TERRE D'Émeraude

(hors régie de Vouglans) est constitué en 2023 de :

Enfance /Petite enfance > 20

CIAS (personnes âgées - maison de santé) > 4

Logements > 8

Moyens généraux > 10

Tourisme > 9

Equipements Culturels > 6

Equipements sportifs > 6



63 Bâtiments

> 22 Zones d'activité économique

> 29 belvédères

> Le site de cascades du hérisson

> La via-ferrata du Regardoir

> 100 km de sentiers de randonnée (PDIPR)
sur les 1083 km au total

Pour entretenir ce patrimoine, TEC s'appuie sur :

- Une équipe de 6 agents techniques
- Les moyens des communes (conventions d'entretien de certaines zones d'activités)
- Les équipes d'emplois verts de l'ADAPÉMONT
- Les associations de randonnées du territoire (entretien des sentiers du PDIPR)
- Des prestataires de services

L'équipe technique a également la charge de la préparation logistique des réunions et des conseils communautaires.



Chalet
du Pont de la Pyle

GRANDS TRAVAUX FAITS MARQUANTS 2023 :

- Achèvement en mai 2023 de la reconstruction du chalet du Pont de la Pyle. D'une surface de 109m², le montant des travaux s'est élevé à 430 000 € HT, hors démolition. L'exploitation a été confiée à Merlin Renna ; le restaurant a ouvert dès le mois de mai 2023, avec un grand succès estival.

- Achèvement en octobre 2023 de l'aménagement de la crèche d'Arinthod. D'une surface de 207 m², la crèche est conçue pour accueillir 14 enfants. Le montant des travaux s'est élevé à 202 000 € HT.

- Achèvement en Octobre 2023 du chantier de rénovation de la toiture du groupe scolaire de Val Suran.

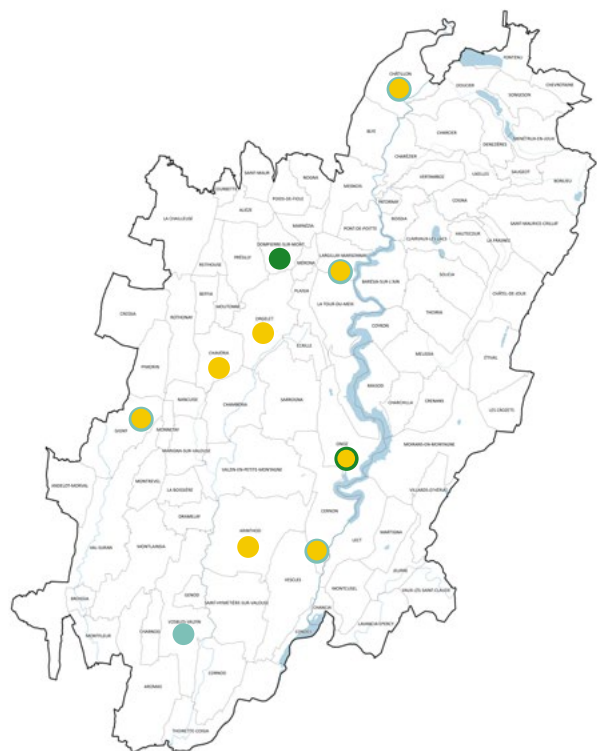
- Démarrage en Mars 2023 du chantier de construction du Tiers lieu de Val Suran. Réalisé en co-maîtrise d'ouvrage avec la commune, ce bâtiment est destiné à accueillir au rez-de-chaussée un local commercial (commune) , au 1^{er} étage une médiathèque et des points d'accueil France Services et Tourisme (TEC), et au deuxième étage quatre logements communaux. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 1 668 000 € HT. L'achèvement est prévu pour fin 2024.

- Démarrage en octobre 2023 du chantier de construction de l'Accueil Collectif de Mineurs de Moirans-en-Montagne. Situé à côté de la médiathèque, ce bâtiment de plain pied de 867 m² accueillera une partie restauration scolaire et 8 salles d'activités.

- Désignation du maître d'œuvre (Cabinet CHANEAC) et réalisation des études de conception pour la rénovation du terrain d'honneur du stade de foot de Moirans-en-Montagne. Le terrain sera totalement reconfiguré en gazon naturel avec mise en place d'un drainage permettant la pratique par tous temps, arrosage automatique alimenté par une cuve de récupération d'eaux pluviales de 900 m³. Un relamping LED est également prévu. Le terrain sera totalement conforme aux normes fédérales T2-E4. Le budget prévisionnel de l'opération est de 998 000 € HT.

- Désignation du maître d'œuvre pour la construction d'un groupe scolaire à la Chailleuse. Le programme prévoit, sur un site mis à disposition par la commune en bordure de la RD 117, la réalisation de 4 classes, la restauration scolaire et les salles d'activités de l'accueil périscolaire, pour une surface d'environ 830m². Démarrage des travaux prévus fin 2024. Le projet devrait se faire en partenariat avec Porte du Jura pour l'accueil des élèves d'Augisey.

ASSAINISSEMENT



INVESTISSEMENTS :

15 marchés de travaux attribués pour :



- 8 projets de mise en séparatif de réseaux (Arinthod, Chatillon, Chavéria, Largillay, Menouille, Onoz, Orgelet, Gigny) :

>> 10 141 ml de réseaux

>> 499 branchements

>> 5 037 521,11 € HT

- 5 stations d'épuration (Chatillon, Largillay, Menouille, Gigny, Valfin) :

>> Capacité épuratoire cumulée : 935 Equivalents Habitants

>> 1 129 746,21 € HT

- 2 projets de réhabilitation de réseaux sans tranchée par chemisage (Dompière-sur-Mont, Onoz) :

>> 860 ml de réseaux à réhabiliter par chemisage

>> 168 390 € HT

Total marchés : 6 337 562,32 € HT

**TOTAL INVESTISSEMENTS AVEC FRAIS ANNEXES :
6 973 269,32 € HT**

Total subventions Agence de l'eau : 4 408 031,00 €
Total subventions Conseil Départemental : 367 645,00 €
Total subventions DETR : 84 986,00 €
TOTAL SUBVENTIONS : 4 860 662,00 € soit 70 %

RESTE À CHARGE TEC : 2 112 607,32 € HT



CES PROJETS ONT ÉTÉ PROGRAMMÉS SUR 2023, 2024 ET 2025.

Le Service Public d'Assainissement Collectif :

- Assure l'exploitation de 79 stations d'épuration et de 280 km de réseaux.
- Traite 925 000 m³ d'eaux usées produites par environ 9350 abonnés (+/- 17 000 habitants).

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) :

- Contrôle 4 962 installations selon une périodicité de 6 ans.
- A permis en 2023 à 222 propriétaires de bénéficier de tarifs très avantageux pour l'entretien de leur installation grâce à la mutualisation des demandes.

POLICE INTERCOMMUNALE



Il s'agit de la première référence annuelle concernant le bilan de la Police Intercommunale (année complète).

ÉVÉNEMENTS MARQUANT DE L'ANNÉE :

Tour de France à MOIRANS-EN-MONTAGNE : 21 juillet 2023

Cet événement a généré une grande phase de préparation et de prévention. Les faits se sont caractérisés par une disponibilité totale du service sur 48 heures afin de garantir la sécurité et l'inviolabilité du site.

Une fourrière temporaire a été créée et seuls trois véhicules ont dû être évacués.

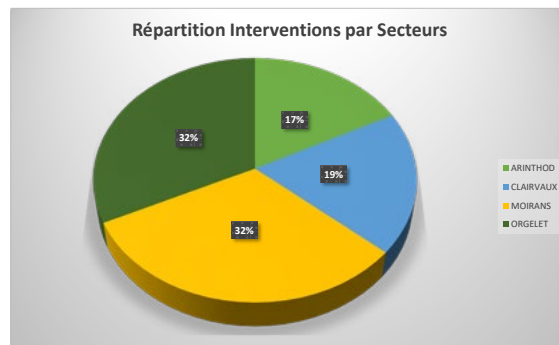
La Police intercommunale a été impliquée sur l'ensemble des phases de l'événement. L'anticipation des problématiques énumérées, la présence et l'échange avec les administrés a permis d'obtenir un résultat avec un impact répressif de faible ampleur.



Visite présidentielle ORGELET : 24 novembre 2023

Action dans l'urgence au vu du peu d'informations disponibles sur le déroulement de la journée.

Action préventive visant à évacuer les zones de stationnement dès le 23 novembre 2023. Aucun incident à déplorer et aucun véhicule mis en fourrière.



SUR L'ACTIVITÉ :

• Interventions

695

interventions en 2023

contre **312** en 2022.

Trois nouvelles communes sont venues rejoindre le service : COURBETTE, MARNÉZIA et VESCLES.

Il est à noter que cette année, les élus ont plus facilement fait appel à ce service ne serait-ce que pour des conseils techniques.

Les interventions sont essentiellement dues à des problèmes de voisinage, de nuisances dues aux animaux, de stationnement et d'urbanisme. Des réponses sont apportées toujours dans le respect de la volonté des élus.

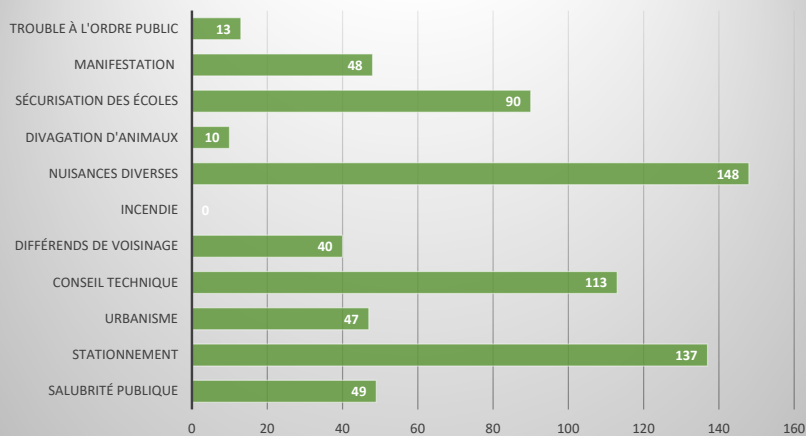
Développement de procédure d'urbanisme notamment à ETIVAL qui conduit à l'établissement d'une astreinte journalière. Il s'agit de la première procédure de la sorte sur TEC. Cette procédure, relativement lourde, est favorable à la commune puisque le montant de l'astreinte lui est directement reversé.

Cette procédure, ainsi que celle de l'amende administrative, doit être développée au sein de notre territoire afin de permettre aux communes de récupérer le montant des amendes visant à réparer le dommage (cas notamment des dépôts sauvages).

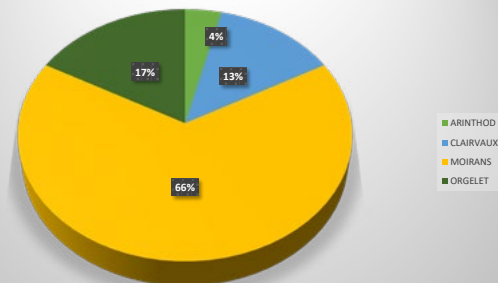
Au regard des secteurs d'interventions, deux pôles majeurs apparaissent en l'espèce MOIRANS en MONTAGNE et ORGELET avec environ 220 interventions, puis les secteurs d'ARINTHOD et de CLAIRVAUX-les-LACS avec environ 120 interventions.

Il convient cependant de prendre ces chiffres avec quelques réserves car certaines interventions entraînent des procédures beaucoup plus contraignantes avec des conséquences très différentes.

Catégorie Interventions Secteur TEC



Répartitions Contraventions par Secteurs



Les contraventions relevées en
2023 sont de **130**
contre 165 en 2022.

• Contraventions :

Quand bien même les agents ont conservé leur ligne de conduite au regard des infractions constatées en respectant la volonté des élus, cette baisse s'explique par :

- La mise en place d'une barrière verrouillée au niveau de la zone des plans à MAISOD (seules 6 contraventions constatées en 2023 contre 29 en 2022).
- La mise en place d'un cordeau de sécurité à l'entrée de l'ancienne mise à l'eau de COYRON (35 contraventions contre 50 en 2022)

Des solutions ont donc été trouvées vis-à-vis de ces deux secteurs et elles restent à affiner.

Il est important de mettre en avant que le comportement des touristes au cours de la période estivale a été bien meilleur que l'exercice 2022.

Enfin il ne faut pas oublier l'importance de l'action pédagogique menée par le service afin de sensibiliser les personnes sur le respect des règles élémentaires. Cette action est très appréciée des administrés qui, pour la plupart, font cesser immédiatement l'infraction et ne se sentent pas « pris au piège » de l'amende facile.



Conclusion :

Le service est aujourd'hui pleinement intégré au sein de la collectivité et l'échange avec les services qui la composent est une réelle plus value.

La population ressent le service comme un service de proximité prenant en compte le contexte parfois particulier de l'intervention. En général une solution amiable est trouvée tout en respectant les volontés de l'élue.

Petit à petit le milieu scolaire fait appel à ce service dans le cadre des exercices de plan particulier de mise en sécurité (risque majeur et attentat). Une relation de confiance tend à s'instaurer.

Une demande appuyée apparaît pour des interventions dans le cadre de la prévention routière et le harcèlement scolaire. Cette évolution est à prendre en compte car elle répond véritablement à une volonté tant du président que des maires car elle concourt à la sécurisation des écoles (le comportement lorsque je vais à l'école) ainsi que la proximité avec la population (action des services au profit des élèves).

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



Mesures Agro-Environnementales
+ de 970 000 €
prévus pour
48 exploitations agricoles
engagées en faveur de Natura 2000



2 698

observations d'espèces
patrimoniales



Lancement de
l'élaboration du
Plan Climat
Air Energie Territorial
(PCAET)



688

élèves du primaire
bénéficiant d'animations
environnement



14

contrats Natura 2000
en cours sur le site
Petite Montagne du Jura



Première édition du
**CHALLENGE DE
LA MOBILITÉ**





BIODIVERSITE // ACTIONS EN FAVEUR DES PELOUSES SÈCHES

Terre d'Émeraude Communauté poursuit son action en faveur du développement du pâturage sur les pelouses sèches. Suite à la journée technique organisée en 2022 en présence d'élus et d'agriculteurs, 13 communes ont sollicité une rencontre afin de faire le point sur les pelouses sèches connues sur leur territoire. Plusieurs pistes d'actions sont à l'étude sur les différents sites : définition de programmes de travaux pluriannuels, rédaction de baux ruraux à clauses environnementales, approfondissement des inventaires naturalistes, projet de labellisation Espace Naturel Sensible, sensibilisation du public aux richesses des pelouses sèches, etc. Le rapprochement de tous les acteurs concernés (communes, agriculteurs, partenaires techniques) permet ainsi de faire émerger des projets qui ont du sens pour le territoire, développent son attractivité et sa résilience face aux aléas climatiques.

TRANSITION ECOLOGIQUE // CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL (COT)

En lien avec le Pays Lédonien, et en associant l'ensemble de ses services, Terre d'Émeraude Communauté a engagé l'analyse de l'exercice de ses compétences au regard de deux référentiels – Climat-Air-Énergie (CAE) et Economie Circulaire (ECi). Elle a ainsi pu identifier les actions à poursuivre ou à engager en faveur de la transition écologique et définir un plan d'actions composé de 6 orientations déclinées en 38 actions, à mettre en œuvre d'ici fin 2026. La collectivité vise une progression de ses performances, pour tenter d'atteindre un score de 25% sur le volet CAE et 37% sur le volet ECi. Ce projet offre l'opportunité de réaliser des économies financières, de gagner en cohésion inter-services et inter-collectivités, et en efficacité dans le travail.

MOBILITE // PROGRAMME LYVIA

Aux côtés du Parc Naturel Régional du Haut-Jura, Terre d'Émeraude Communauté a finalisé le déploiement du projet « Bouquet de mobilités alternatives pour tous dans le Haut-Jura » (BoMAT), initié en 2019 et renommé Lyvia. Le volet opérationnel a consisté à implanter d'une part des stationnements vélos (47 arceaux et 2 consignes fermées) pour favoriser la pratique cycliste, d'autre part une borne de recharge pour véhicules électriques à Moirans-en-Montagne, enfin 16 points d'arrêts pour le développement de l'autostop organisé. L'ensemble de ces équipements et services vient compléter l'offre de solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle (ex : transports en commun, cheminements doux) sur le territoire de la Communauté de communes. L'enjeu est désormais de favoriser l'appropriation des services de mobilité durable par le plus grand nombre.



ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE & EMPLOI

Terre d'Émeraude est un territoire de savoir-faire et cette année 2023 aura été l'occasion de les mettre en avant au travers d'événements innovants et fédérateurs.

UNE ANNÉE D'ÉVÉNEMENTS

1 dépôt de PA

(permis d'aménager) pour la zone des Quarrés



2nd édition

de la journée

conviviale entre entreprises : l'Adventu'run



1 participation au salon Made in Jura avec 5 entreprises et leurs savoir-faire représentés :

- Thomas Tontec
- STJ
- Smoby Toys
- Faiveley
- Hébert



3^{ème} édition de la semaine de l'Industrie

(Orgelet : Faiveley et Hébert

/ Moirans : Gilson et Berry /

Clairvaux : intervention de la CCI

/ Arinthod : Smoby)



1 labellisation

Terre d'Émeraude fait partie du
Territoire d'industrie du Haut Jura.

2 réunions de la commission :

en avril à Clairvaux les Lacs (les artisans de Madagascar) et en octobre à Saint Maur (l'herbier sous la rochette)



AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE :

Montant versé : La belle Vie 4 300 €

Cette subvention a soutenu la réhabilitation du magasin de pêche de la Commune de Thoirrette-Coisia. Une partie restauration « guinguette » a été totalement créée en extérieur et une cave à vin verra le jour à l'intérieur en 2024.

UNE ANNÉE DE GESTION IMMOBILIÈRE :

La collectivité, issue de la fusion de 4 ex EPCI a hérité d'un patrimoine immobilier large et diversifié qu'elle a souhaité optimiser pour répondre à deux axes :

- Proposer aux entreprises locales d'acquérir les biens qu'elles louaient
- Se concentrer sur des bâtiments stratégiques afin de proposer une offre immobilière adaptée aux besoins actuels

- Vente de la ferme des Perris à Savigna en anticipation de fin du crédit-bail
- Vente d'une parcelle sur la zone en Chacour à Arinthod pour permettre l'installation de la STEP de la fromagerie
- Vente de parcelles à Moirans en Montagne pour permettre l'extension d'entreprises (4000m²)
- Acquisition de parcelles à la Commune de Moirans en Montagne à l'euro symbolique pour permettre la réalisation de la zone des quarrés
- Mise en vente des bâtiments en Gezon

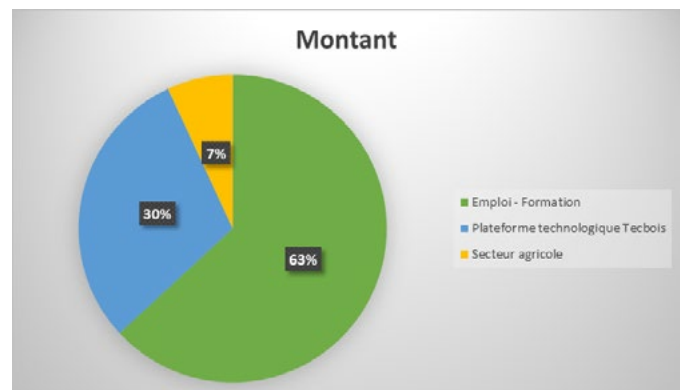
UNE ANNÉE DE SOUTIEN

Dans le cadre de cette compétence, la collectivité soutient également les associations locales qui œuvrent en faveur du développement économique : l'emploi, la formation et la filière agricole sont particulièrement représentés en 2023.

Montant total attribué : 33 350 €



Subventions	Total
Mission locale sud Jura	13 450 €
Pépinière d'entreprise l'Atelier au village	7 600 €
Plateforme technologique Tecbois	10 000 €
Groupeement de valorisation agricole de la Petite Montagne	1 000 €
Association JA'Nime 39	1 000 €
Le jura de ferme en ferme	300 €



ENFANCE JEUNESSE ET SCOLAIRE

SCOLAIRE

Rentrée 2023-2024 : 882 élèves répartis dans 40 classes (en baisse/ rentrée 2022 : 903 élèves pour 41 classes)

ACCUEILS DE LOISIRS

Extra scolaire

La fréquentation durant les vacances scolaires est en augmentation sur l'ensemble du territoire

Les responsables de structures (accueils de loisirs et secteur jeunes) se réunissent une journée par mois pour proposer des thématiques afin de mettre en œuvre, avec les équipes d'animation, des projets innovants et adaptés aux besoins de chaque tranche d'âge. Divers séjours avec hébergement ont également été organisés durant l'été 2023 :

> 5 jours pour 24 enfants de 6 à 12 ans au camping de Bains les Bains (88) : activités pêche et nature et création d'un court-métrage diffusé aux familles à la fin du séjour

> 5 jours pour 24 enfants de 6 à 12 ans au camping de la base de loisirs « la Grange du Pin » (01) : randonnée autour du plan d'eau, grands jeux, veillées contes et jeux, baignade, acrobranche ; Un mini camp de 3 jours et 2 nuits a été organisé sur le même site pour un groupe d'enfants plus jeunes (- de 6 ans)

Péri scolaire

La fréquentation est également en augmentation en 2023

Les ateliers TAP ont été remis en œuvre dans la totalité des accueils de loisirs ; ils sont organisés chaque soir ou une fois par semaine, dès la fin de la journée d'école pour une durée de 45 mn à 1h15. La programmation est réalisée, par tranche d'âge, par les responsables des structures en fonction des spécificités de chaque animateur et de la disponibilité d'intervenants extérieurs.

Dans le cadre du Projet Educatif De Territoire, ces ateliers visent à favoriser l'accessibilité de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, éveil à la citoyenneté et à l'environnement.

Les enfants ont bénéficié d'activités diversifiées et adaptées grâce, d'une part, au partenariat avec plusieurs associations du territoire (Uni'vers Nature, Anima'briques, sapeurs-pompiers) et d'autre part à la créativité des équipes d'animation (zumba, cuisine originale, kamishibai, mini jardin, jeux coopératifs, contes...)

SECTEUR JEUNES

Avec pas loin de 6000 heures de présence d'enfants en 2023, ce service d'accueil pour la jeunesse continue son travail de terrain : veillées 1 fois par mois, double programmation, séjour accessoire et séjour long, projet avec les collèges, stages...

En délocalisant son accueil sur le territoire et en proposant une programmation éclectique, le Secteur Jeunes permet à tous les adolescents de trouver un lieu propice aux échanges. Face à ce terrain de jeu sans limite, l'équipe d'animation contribue à favoriser la construction de souvenirs. De ce fait, nous pouvons constater une nette augmentation du taux d'accueil sur l'ensemble des périodes (périscolaires et extrascolaires) avec une capacité d'accueil de 36 jeunes par jour désormais.

Depuis janvier 2023, la compétence péri et extrascolaire est déléguée à l'association LEO LAGRANGE CENTRE EST sur le pôle de Moirans





882 élèves

répartis dans 40 classes

Compétence péri et
extrascolaire déléguée
à l'association Léo
Lagrange
Centre Est



6 000
heures de
présence d'enfants
au secteur jeunes



Fréquentation
en hausse
en extra-scolaire et péri-scolaire

MULTI ACCUEIL PAUSE CALIN MOIRANS-EN-MONTAGNE



SORTIES À L'EXTÉRIEUR

Cette année, nous sommes très régulièrement allés en sorties à l'extérieur : que ce soit des balades dans le quartier, des sorties au marché, dans la nature, ... Nous pouvons constater tous les bienfaits de ces sorties pour les enfants : découverte de ce qui nous entoure, observation de la végétation, des petites bêtes... Nous avons même réalisé un pique-nique en dehors de la crèche avec tous les enfants. Ce temps fut très apprécié à la fois par les professionnels et par les enfants.



CONFÉRENCE

Cette année, la conférence à destination des professionnels de l'enfance et des parents a pu avoir lieu sur le thème « Filles-Garçons : tous égaux ? » par Stéphane COUX formateur et consultant en petite enfance et travail social. Cette conférence de qualité a été appréciée par l'ensemble des participants.



MICRO-CRÈCHE LES LYNX D'ÉMERAUDE

POIDS DE FIOLE

Fêtes proposées : fête de l'été + fête de Noël (intervention de la compagnie fabulouse et venue du père Noël > chaque enfant a reçu un cadeau grâce aux dons de Smoby et Juratoys



Activités proposées : ateliers cuisine, jardinage, massages, ateliers snoezelen, plusieurs journées à thème (journée pyjama, journée colorée, journée chuchotis, carnaval, fête de la musique, etc)



Intervenants : compagnie passe montagne + intervention du centre national de la formation aux métiers du jeu et du jouet + formation à l'utilisation du vapodil (passage au nettoyage à la vapeur sèche à la crèche)

Partenariats
médiathèque
APEI de Perrigny



Sur l'année 2023, nous avons accueilli 22 enfants (18 enfants en accueil régulier, 4 enfants en accueil occasionnel et 3 fratries)

Nous avons été ouverts 225 jours et nous avons facturé 20 264h sur cette année (environ 3500h de plus que sur l'année 2022)

Nous avons accueilli 2 stagiaires sur l'année 2023 (une stagiaire en stage de découverte de 3^{ème} et une stagiaire bac pro)

Tout au long de l'année, nous avons proposé aux enfants des ateliers cuisine, du jardinage, des ateliers snoezelen et des journées à thème (journée pyjama, journée chuchotis, journée colorée, journée sur le thème de la couleur blanche, carnaval, fête de la musique, semaine du goût avec la découverte de nouvelles saveurs, etc.)

Nous avons organisé une fête de l'été avec toutes les familles de la crèche. Pour l'occasion, nous leur avons présenté un diaporama retraçant tous les événements marquants de l'année, nous avons organisé un quizz avec les familles concernant des anecdotes des enfants et un buffet a été partagé à l'issue. Nous avons aussi organisé une fête avec les familles pour Noël. Nous avons proposé un spectacle aux enfants « c'est Noël Zoé » de la compagnie Fabulouse. Les familles ont pu assister au spectacle et ensuite nous avons fait venir le père Noël. Nous avons pu offrir un cadeau à chaque enfant grâce aux dons de Juratoys et de Smoby.

**2023 : 225 jours d'ouverture, 20 264h facturées,
22 enfants accueillis, 2 stagiaires accueillies**

La médiathèque poursuit ses interventions à la crèche pour proposer différents temps autour du livre aux enfants. Nous avons continué notre projet avec l'APEI de Perrigny. Le même groupe d'adolescents vient présenter différentes choses aux enfants (loto des odeurs, collage d'éléments de la nature, création de cadres floraux, histoires animées, etc) Nous avons eu aussi l'intervention de la compagnie passe montagne.

Nous avons organisé une journée pédagogique en mai 2023 et avons eu l'intervention du centre national de la formation aux métiers du jeu et du jouet concernant l'aménagement de notre espace de jeux. Nous avons eu une deuxième journée pédagogique en août 2023, nous avons préparé la rentrée de septembre et organisé un nouvel aménagement de la salle pour répondre à notre groupe d'enfants, nous avons aussi eu une formation concernant l'utilisation du vapodil.

ESPACES FRANCE SERVICES



4420

accompagnements en 2023



5

nouveaux
agents

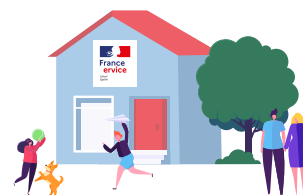


1

Ouverture d'une antenne
FS à Doucier en
Septembre 2023



Mise en place d'une animatrice
départementale pour les 25 sites
du Jura



53%

de visiteurs en juillet et août



**Porte
ouverte FS
05/10/2023**

NOMBRE D'ACCOMPAGNEMENTS

Le nombre d'accompagnements est passé de 3 358 l'année précédente à 4 420 soit une hausse d'environ 24%. Celle-ci est en partie imputable au fait que la dématérialisation est de plus en plus prégnante, voire obligatoire pour certaines démarches.

Parmi les nombreux dossiers traités, on peut constater que les partenaires nationaux les plus sollicités ont été la Direction Générale des Finances Publiques (Impôts sur le revenu, Taxe foncière), L'Assurance Retraite (retraite personnelle), l'ANTS (Immatriculation d'un véhicule).

NOUVEAUX AGENTS

Début 2023, l'équipe de Terre d'Émeraude Communauté s'est renouvelée avec l'arrivée de cinq nouvelles conseillères France services qui sont venues compléter l'équipe déjà existante.

Les nouveaux agents ont bénéficié d'un plan de formation sur l'accompagnement des usagers, les outils numériques et les services offerts par chacun des neuf partenaires (Pôle Emploi, CNAM, MSA, CAF, CNAV, LA POSTE, DGFIP, Ministère de la Justice, Ministère de l'Intérieur).

Chaque jour, deux conseillères assurent un accueil quotidien sur chaque site, de premier niveau, en matière d'accueil, d'accompagnement et/ou d'orientation vers les opérateurs.

ANIMATRICE DÉPARTEMENTALE

L'animatrice départementale, Charlotte MAITREPIERRE également Coordinatrice des EFS de Terre d'Émeraude Communauté, ainsi que la référente France services de la Préfecture, Hélène MOREAUX, ont travaillé ensemble afin de fournir avant la rentrée un livret d'accompagnement de Premier Niveau.

Celui-ci permet à chaque conseiller France services, qui s'y réfère, de savoir avec précision comment placer les limites de l'accompagnement et à partir de quelle démarche orienter l'usager vers les référents.

OUVERTURE ANTENNE

Une nouvelle antenne France services a ouvert ses portes sur la commune de Doucier le 15 Septembre 2023 – dans les locaux de la Mairie.

Chaque vendredi après-midi, notre conseillère accueille au cours de ses permanences tout usager demandeur et ce, en toute confidentialité.

PORTES OUVERTES

Afin que les habitants de Terre d'Émeraude Communauté puissent mieux connaître la diversité des services proposés dans les Espaces France services et se rapprocher des services publics, des Journées portes ouvertes (JPO) se sont tenues le Jeudi 05 Octobre 2023 à la Grenette à Orgelet.

Un programme d'actions a été proposé sous forme de stands (ateliers, rencontres sur différentes thématiques, animations diverses) et ce, avec l'appui d'un certain nombre de partenaires – nationaux et locaux – et de commerçants du territoire.

Cet évènement porté par l'ANCT (Agence Nationale de la cohésion des Territoires) fut l'occasion d'échanges constructifs entre les différents intervenants et les conseillères France services.



EHPAD RÉSIDENCE DU MOULIN

La Résidence du Moulin située 4 rue du Moulin (Moirans-en-Montagne) est un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Cette structure accueille des personnes âgées dépendantes ayant besoin d'aide pour les actes de la vie courante. Elle propose un cadre de vie rassurant et permet d'éviter l'isolement des résidents. Elle vise à stimuler et à maintenir l'autonomie des personnes accueillies et permettre également aux aidants de la personne âgée de profiter de « moments de répit ». (Accueil de jour)

PUBLIC ACCUEILLI

L'établissement dispose de 36 lits permettant d'accueillir des personnes âgées en hébergement permanent ainsi que 2 lits en hébergement temporaire. La structure dispose de 7 places d'accueil de jour pour des personnes âgées (9h/18h).

TAUX D'OCCUPATION EN 2023

Le taux d'occupation en accueil permanent s'élève à 99,7 %, soit 13 104 journées. 643 journées en temporaire ont été enregistrées, ce qui représente 88 % de taux d'occupation. En ce qui concerne l'accueil de jour, un total de 400 journées a été comptabilisé, soit un taux d'occupation de 22,77%.

PARTENAIRES

- Institutionnels : Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche Comté, Conseil Départemental et CIAS Terre d'Émeraude Communauté
- Financier : Agence Régionale de Santé pour le budget SOINS, Conseil Départemental pour le budget HÉBERGEMENT ET DÉPENDANCE
- Animation : en interne et occasionnellement prestataires extérieurs (conteur, chants, musiciens, médiateur animal.)
- L'Association « MOIRANS SOLIDARITÉ » toujours disposée à apporter son soutien financier dans la réalisation des projets (borne mélo, participation aux voyages de juin, animation musicale etc..)
- Médicaux et paramédicaux de MOIRANS : cabinet médecins, Atelier équi-

libre, 2 fois par semaine par les kinés de Moirans en plus des prises en charge individuelles, pédicure, une fois par mois, ...

- La pharmacie de Moirans-en-Montagne qui assure la fourniture des besoins médicamenteux et qui prépare l'ensemble des piluliers résidents depuis le 3^{ème} trimestre 2023.

Les bénévoles de l'Association ENTRAIDE viennent rendre visite aux résidents de l'EHPAD plusieurs fois par mois.

TARIFS 2023

Prix par jour pour une personne hébergement

Permanent 60,07€

Temporaire 60,07€

Tarif dépendance :

GIR 1 et 2 : 19,87€

GIR3 et 4 : 12,61€

GIR 5 et 6 : 5,35€

Prix par jour pour une personne en accueil de jour

Hébergement : 30,04€

Tarif dépendance pour accueil de jour

GIR 1 et 2 : 17,88€

GIR 3 et 4 : 11,35€

GIR 5 et 6 : 5,35€

Du 24 juin au 1^{er} juillet 2023, dans le cadre du voyage seniors organisé par le CIAS, 6 de nos résidents, accompagnés par nos deux animatrices se sont rendus au village club de Carqueiranne – dans le VAR à quelques kilomètres de la presqu'île de Giens et d'Hyères, pour une semaine de vacances ensoleillée en pension complète.

En 2024 du 22 juin au 26 juin, d'autres résidents partiront à la Grande Motte dans l'Hérault.

En l'absence d'un(e) directeur(trice), l'équipe a été renforcée en 2023 avec le recrutement d'une infirmière coordinatrice.



LA HALTE RÉPIT ACCOMPAGNEMENT

LA RENCONTRE D'ALOÏS

La Halte Répit Accompagnement, issue d'une réflexion portée localement est un dispositif à destination des personnes atteintes de troubles cognitifs et de leurs proches aidants. Cette structure gérée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Région d'Orgelet et installée depuis Avril 2013 dans le quartier du Closey à Orgelet, poursuit avec enthousiasme ses missions qui sont connues dans sa dénomination : le répit et l'accompagnement.

La Halte Répit Accompagnement, apporte aux habitants de la Communauté de communes et aux communes voisines son soutien aux personnes malades et à leur famille. Ce lieu d'accueil, non médicalisé, propose des activités adaptées aux personnes malades et permet aux aidants de prendre du temps pour eux. En effet, l'épuisement physique, fatigue morale, sentiment d'isolement sont donc souvent les conséquences de ce face-à-face exclusif avec le malade. Une prise de relais temporaire centrée sur l'écoute et le partage, pour maintenir un lien social malheureusement trop souvent altéré par la maladie et rompre le face-à-face exclusif entre l'aidant et l'aidé.

Quelques chiffres concernant la maladie d'Alzheimer :

- 3 millions de personnes sont directement (malades) ou indirectement (entourage) concernées,
- À partir de 85 ans, 1 femme sur 4 et 1 homme sur 5 sont touchés par la maladie,
- 160 000 nouveaux malades sont déclarés chaque année en France,
- 2 patients sur 3 continuent de vivre à domicile, avec le soutien constant de leurs proches.

La maladie d'Alzheimer touche aujourd'hui près de 880 000 personnes en France et ne cesse de progresser, accentuée par le phénomène de vieillissement de la population. Un drame pour les familles qui voient leur

quotidien totalement bouleversé : la personne atteinte, qui perd peu à peu son autonomie, nécessite en effet un accompagnement de tous les instants.

En 2023, les bénévoles forment une équipe de 13 personnes, ils se relaient en demi-journée de présence, 3 fois par semaine, le mardi, le jeudi et le vendredi de 9h30 à 16h30. Ils ont assuré 124 jours d'ouverture pour l'année 2023, 606 demi-journées de présence avec un taux de participation des personnes accueillies équivalent à 990 ½ journées.

En effet, le bénévolat au sein de la Halte répit n'est pas une moindre affaire, si le temps d'accueil se passe toujours dans la bonne humeur, il n'en reste pas moins que l'engagement des bénévoles est très spécifique : « L'engagement en tant que bénévole est une démarche sérieuse demandant un investissement et une implication de soi. C'est aussi un engagement exigeant nécessitant une régularité dans sa fréquentation. La perception par l'équipe de son engagement à la halte répit est différente de l'engagement induit par d'autres formes de bénévolat. Le fait d'accueillir des personnes fragiles, implique une responsabilité importante.

Sur l'ensemble de l'année 2023, 13 personnes ont été accueillies à la halte répit dont 6 nouvelles. Parmi ces 13 personnes, 12 personnes relèvent du territoire de Terre d'Émeraude Communauté et 1 nouvelle personne relève du territoire de la Communauté de Communes Porte du Jura.

Face à la recrudescence de demande d'accueil du fait de l'absence de structure de ce type sur les territoires voisins, l'ouverture d'une quatrième journée est à envisager. Cependant, pour ce faire, un nombre plus important de bénévoles est indispensable. A ce jour 14 bénévoles interviennent à la halte répit, ce qui est trop peu pour ouvrir une journée supplémentaire.

Les personnes accueillies à la Halte Répit éprouvent du plaisir et une attirance pour le chant et la musique. Lors d'ateliers dédiés, ils chantent, notamment des chansons anciennes apprises des décennies plus tôt. Leur mémoire musicale continue à fonctionner, même à un stade évolué de la maladie, alors même qu'ils ne parviennent plus à exprimer ce qu'ils sont par le langage. Régulièrement aussi, une bénévole propose des activités physiques telles que : le maintien en forme par les exercices de gym douce, les exercices de respiration, jeu du parachute, jeu des palets...



LA HALTE RÉPIT ACCOMPAGNEMENT

LA RENCONTRE D'ALOÏS

Le jardinage est également préconisé parmi les activités dédiées aux personnes atteintes de maladie neurodégénérative. Agréable et à pratiquer en plein air, il permet de maintenir les fonctions motrices et la mémoire des seniors.

En fonction de l'état physique et de l'avancée de la maladie, il est également possible d'organiser des jeux de construction, de lettres, de cartes, de tri ou d'adresse. Scrabble, loto, triomino, reconnaître des drapeaux ou des personnalités dans un magazine, tous les prétextes sont bons pour solliciter la mémoire dans un climat de détente. Sources de distraction, ces activités demandent aussi une certaine concentration pour coordonner les gestes et la pensée, ainsi que, selon les jeux, l'élaboration d'une stratégie. Peu compliqués et ludiques, ils permettent de créer des échanges entre eux. Ils jouent, soit seuls s'ils maîtrisent la règle du jeu, soit en binôme avec un bénévole. Les activités artistiques, tout comme les jeux, pourront également être proposées en fonction des capacités de la personne concernée. Peinture, dessin, collage, puzzle, chant... tout est possible à partir du moment où le senior se montre volontaire. Distrayants et gratifiants, ces loisirs font appel aux capacités de création et à la concentration.

Certaines activités recommandées aux aidés font partie du quotidien, comme mettre la table, aider à éplucher des légumes, faire de la pâtisserie ou plier le linge, par exemple. Autant d'actions qui permettent de maintenir l'esprit en alerte et de faire travailler la mémoire, en cherchant où est rangé un ustensile, ou en suivant une recette par exemple.

La Halte Répît, en fonction de la fatigabilité des personnes accueillies, privilégie le « fait maison », confection de gâteaux, salade de fruits, des repas à thèmes... Les ateliers culinaires sont très appréciés. Ils sont organisés de façon à ce que les aidés choisissent le menu, réalisent les courses et le repas. Ces trois étapes permettent de donner un sens à l'activité mise en place, elle est stimulante pour les personnes accueillies car elle redonne le plaisir de faire à manger et de manger.

D'autres activités sont quant à elles liées au calendrier. Il s'agit des fêtes de famille, des fêtes religieuses ou des fêtes nationales par exemple. Pour une personne souffrant de troubles de la mémoire, ces fêtes sont autant de repères qui l'aident à se situer dans le temps et à organiser un événement en amont. Les couleurs de la Halte Répît s'affichent donc en fonction des saisons par le biais d'ateliers réminiscence. Cela crée des échanges verbaux et non verbaux permettant l'expression des personnes accueillies sur des faits d'actualité, des souvenirs, des inquiétudes...

À noter également que les moments de l'accueil, du goûter et du repas sont des instants propices à ces échanges du fait d'être tous ensemble. Mais les aidés ont nécessairement besoin de temps aussi pour se détendre, se reposer, discuter entre eux...

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE :

« Les 10 ans de la halte répît » ont été fêtés le 24 juin 2023. Ce fut une belle journée de retrouvailles, de partage, de souvenirs où seuls les sourires étaient présents !

Accompagnées par la fraîcheur de la forêt du Haut Jura, les personnes accueillies ont pu se balader en calèche avec les attelages du Grandvaux à la Chaumusse.

La halte répît a également visité le musée des machines à Clairvaux et partagé un bel après-midi de souvenirs avec les seniors de la Résidence autonomie Bellevue sur le Louisiane.

À l'occasion de la journée mondiale « Alzheimer », la halte répît, comme chaque année depuis 2018, a organisé le dimanche 24 septembre, sa marche solidaire pour soutenir les personnes malades et leurs familles.



RÉSIDENCE AUTONOMIE BELLEVUE ORGELET

Dans le milieu des années 80, les maisons de retraite étaient pour la plupart situées en ville. Cependant, les personnes âgées issues de la campagne souhaitaient continuer à vivre dans leur environnement familial.

Fort de ce constat, le Foyer Logement a vu sa réalisation en 1989, le CIAS de Terre d'Émeraude Communauté en est le gestionnaire. En 2017, celui-ci signe un contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec la Conférence des Financiers du Département du Jura en faveur de la prévention de la perte d'autonomie. Le Foyer Logement devient alors la Résidence Autonomie BELLEVUE. Depuis le début de l'année 2023, la SCI Bellevue est le nouveau propriétaire de l'immeuble et du terrain. La convention de location qui avait été établie entre le CIAS de TEC et l'hôpital (ancien propriétaire) reste en vigueur jusqu'au 31 décembre 2024.

La résidence a une capacité de 20 logements, elle accueille des personnes âgées de 60 ans et plus (sauf dérogation médicale), valides et autonomes. Elle a pour but d'offrir à ses résidents un logement assurant indépendance de vie équivalente à celle de tout domicile personnel, mais complétée par des services collectifs visant à fournir les prestations nécessaires à leurs besoins particuliers et au maintien de leur autonomie.

La résidence se situe à proximité du bourg centre de la ville d'Orgelet, à proximité de la pharmacie, de l'église, de la place du marché et des commerces : boulangerie-pâtisserie, un supermarché, mais aussi des fleuristes, des salons de coiffure, plusieurs restaurants... L'établissement bénéficie d'un petit espace arboré et d'un parking extérieur.

MOUVEMENTS DANS LA RÉSIDENCE AUTONOMIE :

Année	2022	2023
Nombre de départs	4	4
Nombre d'entrées	3	6

DÉPARTS EN 2023 :

- 2 personnes sont hébergées en EHPAD
- 2 personnes sont décédées

En 2023, 19 dossiers de demande d'admission ont été envoyés aux familles ou aux services sociaux ayant soit pris contact par téléphone ou mail, soit après une visite de la Résidence Autonomie. 6 demandes ont abouti à une admission.

Sur l'année 2023, le taux d'occupation de la résidence est de 88,49 % contre 78,5% en 2022.

MOYENNE D'ÂGE :

La moyenne d'âge pour l'ensemble des résidents ayant séjourné en 2023 à la résidence autonomie (soit 22 personnes) est de 83,86 ans contre 84,11 ans en 2022.

Au 31 Décembre 2023, la moyenne d'âge des résidents est de 76,87 ans (18 personnes) contre 83,40 ans en 2022.



RÉSIDENTENCE AUTONOMIE BELLEVUE ORGELET



Sur l'année 2023 :

(soit 22 personnes)

Âge le moins élevé : 59 ans.

Âge le plus élevé : 96 ans.

1 résident de moins de 60 ans.

7 résidents entre 60 et 79 ans.

14 résidents de plus de 80 ans.

Répartition Hommes / Femmes :

Sur l'année 2023 :

Nombre d'hommes : 7

Nombre de femmes : 15

Au 31 Décembre 2023 :

(soit 18 personnes)

Âge le moins élevé : 59 ans

Âge le plus élevé : 96 ans

1 résident de moins de 60 ans.

7 résidents entre 60 et 79 ans.

10 résidents de plus de 80 ans.

Au 31 Décembre 2023 :

Nombres d'hommes : 7

Nombres de femmes : 11

LES ANIMATIONS RÉGULIÈRES :

- Tarots, scrabble, jeux de société... tous les lundis
- Loto : tous les 15 jours
- Tablette numérique : 1 fois par mois
- Jeux de mémoire : tous les 15 jours (quizz, mots croisés, mots fléchés, mots mêlés, petit bac, proverbes, citations, anagrammes, jeux des erreurs, recherche de mots...)
- Séances de gym douce pour détendre le corps et évacuer les tensions musculaires (toutes les semaines)
- Ateliers « art couleurs »
- Ateliers cuisine en petit groupe ou en individuel : 1 à 2 fois par mois
- Ateliers couture
- Ateliers montage photos
- Sorties : plusieurs balades dans les rues d'Orgelet, au château de Présilly et

moments de détente au jardin des possibles.

- Ateliers créatifs : réalisation des décorations de l'établissement. L'investissement important des résidents permet d'égayer la résidence au fil des saisons.

LES ANIMATIONS PONCTUELLES :

- Ateliers musicaux avec Sonia de la médiathèque d'Orgelet
- Loto avec la halte répit
- Bébés lecteurs avec Alexandrine du Relais des Assistances Maternelles et Catherine de la médiathèque d'Orgelet
- Vente d'objets confectionnés par les résidents au marché d'Orgelet
- Après-midi d'anniversaires, de Noël pour les résidents et les familles
- Lectures saisonnières avec Martine
- Veillée soupe à l'oignon

> Les ateliers de prévention de perte d'autonomie dans le cadre du CPOM signé avec la Conférence des Financeurs du Conseil Départemental :

- 12 ateliers équilibres au printemps avec Baptiste de l'organisme EPGV puis 12 séances à l'automne.
- 10 séances de soins esthétiques avec Nelly
- 10 séances de massages et automassage avec Lydie
- 10 séances de réflexologie avec Julie
- 5 ateliers culinaires Plaisir et Santé avec Catherine dont 2 avec le Relais des assistantes maternelles.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2023 :

- Le 29 juin 2023, en toute quiétude, les résidents ont pu revivre leurs souvenirs de ce temps passé sur ce magnifique lac qu'ils ont fréquenté plus jeune. ... une partie de pêche pour l'un, des dimanches de ski nautique pour l'autre,



des pique-niques pour beaucoup d'entre eux... Naviguer sur le Louisiane au gré du reflet du soleil sur les eaux limpides du lac de Vouglans fut le temps d'un bel après-midi pour nos séniors du territoire d'Orgelet.



- C'était une première pour les séniors de la résidence autonomie BELLEVUE ce mercredi 08 novembre 2023, et quelle première ! Ils ont accueilli... Un lama ! Il faut le voir pour le croire !

Jérôme Tragus, de l'association Lam'ain tendue, a proposé aux personnes âgées une séance de médiation animale. Il a dans un premier temps présenté son animal ainsi que son origine, ses habitudes de vie ; beaucoup de monde a posé des questions.

Dans un deuxième temps, chacun a pu lui faire une caresse, le prendre dans ses bras, la tête enfouie dans l'épaisse fourrure de son cou ou simplement regarder de très près ce lama. Quelques-uns ont eu peur de se faire cracher dessus, marcher sur les pieds, mais dès la première caresse, toutes les peurs se sont envolées. Souvent, il y a un attachement des anciens avec l'animal. Il leur rappelle des souvenirs. Surtout qu'ici, il y a beaucoup de séniors de notre territoire rural, qui ont vécu auprès des agriculteurs. Les lamas, acceptent la tendresse, aident à la mémorisation, à l'apaisement, à la motricité, ou même à la parole. Parfois, il peut y avoir juste un sourire ou un câlin, mais avec des personnes âgées ou des personnes handicapées, c'est déjà tellement énorme ! Ce lama, d'un calme impassible a offert un moment de bien-être et d'échange à nos séniors.

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LE CIAS TERRE D'Émeraude GÈRE :

- L'EHPAD de Moirans
- Le Foyer Logement d'Orgelet
- La Halte Répit d'Orgelet
- La Maison de Santé de Moirans
- Le portage de repas aux cantines scolaires et aux séniors à domicile
- Les voyages Séniors

La Maison de Santé Pluridisciplinaire

située au 4 Rue de Tyr à MOIRANS compte :

1. Au niveau médical et paramédical :

- 4 médecins généralistes
- 1 Cabinet de kinésithérapeutes avec 6 professionnels
- 1 Podologue
- 1 Sage-femme
- 1 Cabinet d'orthophonie
- 1 Diététicienne
- 1 Cabinet de psychologues
- 1 Cabinet infirmier
- 1 Officine de pharmacie



2. Au niveau social :

- 1 antenne du Conseil Départemental du Jura
- 1 Permanence du Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile en situation de vulnérabilité

Le portage de repas aux cantines scolaires et aux séniors à domicile :

En 2023 :

- 10 026 repas ont été livrés au domicile des séniors du territoire
- 13 433 repas aux cantines scolaires et Accueils de Loisirs

Voyages séniors

3 voyages réservés aux séniors sont organisés par le CIAS, permettant à 150 personnes chaque année de profiter d'une semaine de vacances tout compris à tarif concurrentiel, aux quatre coins de la France.

2 élus accompagnent bénévolement les groupes.

Ce programme est accessible par le biais de l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV)

En 2023, les séniors du territoire qui ont pu bénéficier de ces voyages, ont eu l'opportunité de découvrir :

Du 3 au 10 juin 2023 / ÎLE D'OLÉRON / Les Beaupins

Du 24 juin au 1^{er} juillet 2023 / LOIRE / La Saulaie

Du 7 au 14 octobre 2023 / PYRÉNÉES ATLANTIQUES / Urrugne

Des programmes complets sont proposés avec découverte des lieux, dégustations, visites guidées, temps libres, balades en nature... etc

Ces opérations rencontrent chaque année un grand succès et offrent un véritable service social aux personnes âgées de Terre d'Émeraude.



TIERS LIEUX / ESPACES PARTAGÉS

À **Val Suran**, les travaux de construction ont débuté et le gros œuvre est presque achevé.

Les médiathécaires ont entamé un travail de réflexion s'agissant de l'aménagement intérieur afin de proposer un espace agréable à tous : petite enfance, scolaires, ados, adultes et seniors. Cet espace accueillera non seulement la médiathèque intercommunale mais également un commerce au RDC et des logements au deuxième étage.



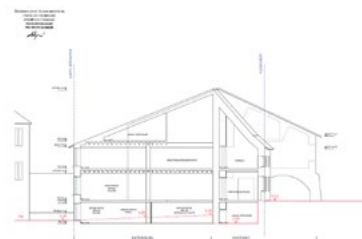
À **Arinthod**, l'architecte et les services de la collectivité ont travaillé de concert afin de lancer la consultation des entreprises pour le marché de travaux, qui débiteront en 2024. Cet espace partagé intégrera la médiathèque au sein d'un espace pluridisciplinaire.



Panoramas sur le centre bourg



Panoramas ouvert sur le grand paysage



SPORT

PISCINE INTERCOMMUNALE D'ARINTHOD

Recettes totales :
16 484€

2 212 € de recettes billetterie
14 272 € de recettes inscriptions aux cours



3 nouveaux cours
une heure supplémentaire d'aquagym pour répondre à la demande et deux sessions d'apprentissage pour les jeunes nageurs



L'arrivée du **nouveau maître-nageur sauveteur** a permis la reprise des cours collectifs et des cours dédiés aux écoles, pour le plus grand bonheur de tous. Elle a également été l'occasion de proposer de nouveaux créneaux de cours, conformément aux souhaits des utilisateurs : une nouvelle heure d'aquagym et deux sessions pour apprendre à nager aux enfants.

La piscine intercommunale a accueilli pour Arinthod 3 classes du collège, 6 classes de l'école primaire et 2 classes de l'école maternelle, pour Aromas 2 classes de l'école maternelle et 1 classe mixte primaire élémentaire, les 2 classes mixtes de Charchilla Meussia et Martigna, 3 classes de l'école primaire d'Orgelet, 3 classes de l'école primaire de Val Suran, 3 classes de l'école primaire de Thoirette Coisia et 2 classes de l'école primaire de Moirans-en-Montagne. Ceci représente un total de **697 élèves accueillis**, pour environ 6 séances chacun.



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Au total, ce sont 100 100€ qui ont été attribués à 17 associations, repris comme suit :



SPORT et vie associative	100 100 €
AS du Collège de Clairvaux les Lacs	500 €
AS du Collège Arinthod	500 €
Club Omnisport Clairvalien	1 400 €
Moto Club Team JuraCross	1 000 €
Jura Lacs Football	17 250 €
MotoClub Moirans	2 000 €
Jura Sud Football	64 000 €
Jura Sud Handball	6 000 €
SC Arinthod	1 000 €
Dog'ing Jura	300 €
Codep EPVG39	1 000 €
Volodalen	1 800 €
Triath'Lons	1 000 €
FRI Saint Maur	1 000 €
Pulsion VTT Balanod	350 €
VTT Orgelet	500 €
Moto Club du Risoux	500 €

CULTURE

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

En 2023, la collectivité a maintenu le budget alloué aux associations culturelles et sportives malgré les contraintes budgétaires fortes liées à l'augmentation du coût des énergies. 14 associations ont pu être soutenues financièrement dans leurs projets et la collectivité a également proposé un soutien matériel à certaines (prêt de chapiteau par exemple).

ASSOCIATIONS BENEFICAIRES	162 200 €
ADAPÉMONT – chantier de restauration du château d'Oliferne	3 000 €
ADAPÉMONT – Festival Bouche à Oreille	11 000 €
Ecole de Musique Associative Jura Sud	28 000 €
Association Festivalzin	3 500 €
Festival pour l'Enfant - IDEKLIC	57 000 €
Musique et Art en Pays d'Orgelet	9 000 €
Festival Noël au Pays du Jouet	15 000 €
La Vache qui Rue	3 500 €
Batterie fanfare Orgeletaine	1 000 €
Union Musicale Clairvalienne	20 000 €
Automne musical	500 €
Music'All	1 000 €
Festival de Musique Baroque du Jura	800 €
Les saisons baroques	1 800 €
Cie Passe Montagne	1 500 €
Les baladins du château - restauration château de Présilly	1 500 €
Déflagration spectacles culturels	3 000 €
Onno archéo - fouilles archéologiques	1 100 €

CTDCEAC

Pour la 3^{ème} année de la convention liant Terre d'Émeraude communauté et les services de l'Etat (DRAC BFC) dans le cadre de la Convention Territoriale de Développement Culturel et d'Education Artistique et Culturelle, le thème retenu par le groupe de travail était Les 4 éléments. Celui-ci a permis de mettre en avant les ressources naturelles exceptionnelles du territoire.

Structure	20 000 €
Musique et Art en Pays d'Orgelet	1 000 €
Adapemont	4 500 €
Festival pour l'Enfant - IDEKLIC	4 500 €
Festival Noël au Pays du Jouet	2 000 €
Musée du Jouet	3 690 €
Réseau des médiathèques intercommunales	2 910 €
Théâtre groupe la Vache qui Rue	1 400 €



MÉDIATHÈQUES



8,80 ETP

Nombre de salariés pour
l'ensemble
des médiathèques

28 363

Fréquentation du public
(Nombre de personnes accueillies dans
nos locaux, ce chiffre ne prend pas en
compte les scolaires)



77 947

Nombre de prêts
(Nombre de documents prêtés
à l'ensemble des usagers)

258

Nombre d'animations
proposées au public



245

Nombre de classes
accueillies

5944

Nombre d'élèves accueillis
dans les médiathèques



Pôle Arinthod
(Arinthod, Val Suran,
Aromas)

Clairvaux-Les-Lacs

Réseau des
médiathèques
intercommunales

Pôle Moirans-
en-Montagne
(Moirans-en-Montagne,
Vaux-Les-Saint-Claude)

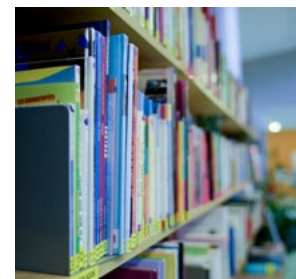
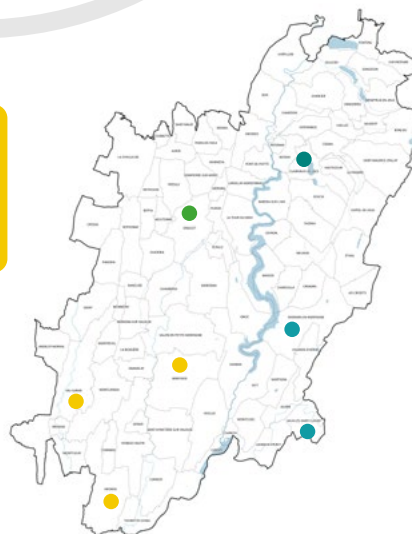
Orgelet

7

Nombre de sites
Terre d'Émeraude
Communauté

117 h

Nombre d'heures
d'ouverture tout public
pour une semaine type





Prêt de documents, actions culturelles...L'offre des médiathèques a été une nouvelle fois favorablement accueillie par le public toujours enthousiaste et au rendez-vous.

RETOUR SUR CETTE ANNÉE 2023

Suite à la démolition d'un ancien bâtiment, les travaux de la médiathèque de Val Suran ont commencé en 2023.

En parallèle, et pour permettre un accueil du public dans les meilleures conditions, le personnel des médiathèques a mené une réflexion sur les futures collections et l'aménagement de ce nouveau lieu.

Cette création donnera un nouveau souffle à ce territoire avec une offre culturelle enrichie.

Pour répondre à la demande de la DRAC, les équipes du réseau des médiathèques ont travaillé sur la réactualisation du PCSES (projet culture scientifique éducatif et social). Ce document, composé de 2 parties, un état des lieux et un tableau de bord, détaille les missions, les moyens et les objectifs des médiathèques du réseau pour les prochaines années.

Force est de constater cette année encore un grand succès des « Petites pauses d'été pour bouquiner » déployées sur les plages de Terre d'Émeraude Communauté : action portée par l'ensemble des médiathèques.

Ce concept de bibliothèque en plein air et ateliers animés par une artiste locale a conquis 171 personnes.

ZOOM SUR UN PUBLIC : « LA PETITE ENFANCE »

Le public d'aujourd'hui étant le public de demain, un soin particulier est apporté à l'accueil des familles et notamment en direction de la petite enfance (animations, collections, mobiliers adaptés ...) pour sensibiliser et fidéliser ce jeune lectorat tout au long de sa vie (accueils de classes, actions culturelles...)

FOCUS DANS UNE BULLE OU UN ENCADRÉ SUR « MÉDIATHÈQUES AUJOURD'HUI : LA LOI ROBERT EN ACTION »

La Loi Robert (du nom de Mme Sylvie ROBERT), première loi sur les bibliothèques, promulguée le 21 décembre 2021, légitime des pratiques qui, depuis 50 ans ont considérablement évolué.

Cette loi consacre la bibliothèque comme un service public dont la mission première est de garantir l'égalité et la gratuité d'accès de tous à la culture, à l'information, aux savoirs et aux loisirs. Elle doit pour cela disposer de collections régulièrement renouvelées, représentant toute la diversité des connaissances et des courants d'idées et d'opinion et exemptes de toute censure.

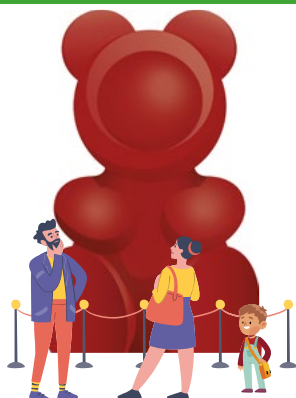
Avec l'aide de leurs partenaires locaux, culturels, éducatifs et sociaux, les médiathécaires proposent désormais une grande diversité de documents et de services qui ne cessent de se diversifier. Désormais, via leur réseau de médiathèques, les collectivités peuvent offrir à leur territoire des lieux de vie accueillants et vivants. Pour en savoir plus...

<https://www.abf.asso.fr/6/214/984/ABF/mode-d-emploi-de-la-loi-robert-sur-les-bibliotheques-territoriales>

MUSÉE DU JOUET

66 001 visiteurs

(52 017 en 2022) + 26.92 %



55%
d'adultes
45%
d'enfants



29 %

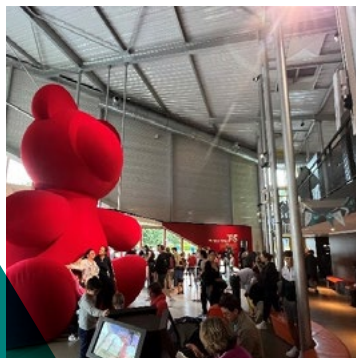
de visiteurs de Bourgogne Franche-Comté

6 %

de visiteurs étrangers

7 633

visiteurs venus
au musée
en groupe



53%

de visiteurs en juillet et août



25,59%

de recettes
supplémentaires



MUSÉE DU JOUET



TENDANCES À LA LOUPE

Fréquentation des visiteurs individuels

Après une année 2022 déjà marquée par une forte augmentation du nombre de visiteurs, le musée du Jouet atteint une fréquentation record de 66 001 visiteurs en 2023, soit une hausse de 26% !

C'est le deuxième musée le plus visité dans le département du Jura.

Fréquentation des groupes

Cette augmentation de la fréquentation concerne les visiteurs individuels mais aussi les groupes qui progressent de 12,5%.

Chiffre d'affaires billetterie et boutique en forte hausse

Les chiffres d'affaires de la billetterie et de la boutique sont également en hausse, (+38,43% et +6,01%), soit une augmentation totale de + 25,59%. Le panier moyen pour la boutique est en légère baisse (17,20 € par visiteur) et le panier moyen pour la billetterie est stable (6,78 € par visiteur).

Le musée a créé sa propre boutique en ligne de jouets : <https://www.boutique-jouet.com/>. Elle permet de mettre en avant les produits dérivés ainsi que les articles de fabricants locaux.

Depuis l'été 2023, à chaque période de vacances scolaires, un stand de vente de crêpes s'installe, géré en interne.

2023, UNE ANNÉE DE FRÉQUENTATION RECORD

La hausse de fréquentation initiée en 2022 s'est fortement accélérée en 2023 avec un chiffre record de fréquentation de 66 001 visiteurs, confirmant le succès grandissant du musée.

Parmi ces visiteurs, 7 633 personnes ont visité le musée du Jouet en groupes avec une répartition comme suit :

- 1.397 enfants de structures extrascolaires
- 1.977 adultes
- 3.194 enfants d'écoles (allant de la maternelle au lycée)

EXPOSITION TEMPORAIRE ET NOUVEL ESPACE LUDIQUE « GAME STORY »

« Entrez dans le Game », 22 juin 2022 au 5 novembre 2023

L'histoire du jeu vidéo est riche, marquée par les évolutions techniques. Les jeux vidéo occupent aujourd'hui une place importante dans le quotidien d'un grand nombre de français. Ils s'adaptent à tous les supports et à tous les comportements. Ils font désormais partie de notre patrimoine et reflètent la culture et l'histoire de la société dans laquelle ils s'inscrivent.

Cette exposition est conçue comme une salle de jeu immersive, ludique et conviviale. Elle permet, à tout âge, de se plonger dans l'univers du jeu vidéo, de découvrir son histoire, d'en savoir plus sur les pratiquants français, de se questionner, d'échanger mais aussi et surtout de jouer !

L'exposition temporaire « Entrez dans le Game » ayant eu un grand succès en 2022, elle a été prolongée jusqu'au mois de novembre 2023, pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Ouverture de « Game Story », espace consacré au jeu vidéo au sein du parcours permanent

Face à l'engouement des visiteurs pour l'exposition temporaire « Entrez dans le Game », il a été décidé de dédier un espace semi-permanent au jeu vidéo au sein du parcours permanent. Cela a impliqué de vider les objets présentés dans le chapitre 4 « fabriques de l'imaginaire ».

Un partenariat sur 5 ans avec l'association parisienne MOS a ainsi permis de créer un parcours traitant de l'histoire des consoles de jeu vidéo avec une vingtaine de consoles anciennes sur lesquelles jouer.



MUSÉE DU JOUET

UNE PROGRAMMATION CULTURELLE SUR LES THÈMES DU JEU VIDÉO ET DES QUATRE ÉLÉMENTS

Le service des publics du musée a créé de nouveaux ateliers sur le thème du jeu vidéo accessibles aux groupes scolaires et extrascolaires. Plusieurs écoles du territoire de Terre d'Émeraude Communauté ont ainsi pu bénéficier gratuitement d'une visite et d'un atelier au musée sur cette thématique.

Étaient également proposés pendant les vacances scolaires des démonstrations de sabre laser par l'association jurassienne « L'enclave de la force », le spectacle « Press Start » par la compagnie Couleurs de Chap ainsi que des animations de jeu LEGO® par « Anima'Briques ».

Par ailleurs, le service des publics est intervenu lors du salon « Geek Legends #1 » les 11 et 12 mars 2023 à Lons-le-Saunier. Le public a pu découvrir le musée et participer à un atelier de découverte du codage robot. 280 personnes ont profité de cette animation le samedi et le dimanche après-midi.

Par ailleurs, en lien avec la Convention territoriale d'Education Artistique et Culturelle sur le thème des Quatre Éléments, de nouvelles médiations ont été créées et ont été proposées aux visiteurs individuels et aux groupes. A chaque période de l'année correspondait un des 4 éléments.

LE TOUR DE FRANCE

L'été 2023 a été marqué par le départ d'une étape entièrement jurassienne du Tour de France depuis Moirans-en-Montagne jusqu'à Poligny le vendredi 21 juillet. Le matin du Tour de France, un petit-déjeuner a été proposé à l'équipe des organisateurs du Tour de France et aux élus du territoire. Le musée du Jouet a également imaginé une programmation culturelle sur le thème du vélo avec différentes médiations : des visites guidées sur l'univers du vélo et des ateliers de fabrication de vélos avec des matériaux de récupération. Un spectacle de monocycle acrobatique de l'association jurassienne Monoster One a également été proposé le dimanche 23 juillet. Une vitrine « coup de cœur » a permis de montrer des jeux et des jouets sur le thème du vélo et du Tour de France qui ne sont habituellement pas exposés.

ENRICHIR, CONSERVER, ETUDIER LES COLLECTIONS

- Inventaire et récolement décennal des collections

Le récolement décennal des objets conservés en réserve continue selon le plan de récolement établi en 2015. Ainsi, en 2023, plusieurs campagnes de récolement ont été réalisées sur les objets du « fonds historique », soit près de 800 jouets récolés. 76% de la collection inscrite à l'inventaire réglementaire est récolée.

- Informatisation de l'inventaire

Le récolement s'accompagne de l'informatisation des données sur le logiciel Actimuséo et de la mise à jour de la base photographique, outils indispensables à une bonne gestion des collections et outil au service de la connaissance et de la valorisation.

- Mouvement des collections

Un important travail a été mené pour accueillir l'exposition « Game Story » : sélection des jouets à conserver dans les vitrines et à réintégrer ailleurs, rangement en réserve des jouets non gardés.

Plusieurs prêts de jouets ont été consentis, notamment au musée de Champlitte et au musée de la lunette à Morez.





EVENEMENTS 2023

Date	Evènement	Fréquentation animations	Fréquentation totale
Du 6 février au 3 mars	Ateliers et visites - Vacances d'hiver	219	5 787
11 et 12 mars	Salon « Geek Legends »	280	
Du 10 avril au 8 mai	Ateliers et visites - Vacances de printemps	421	6 029
Samedi 13 mai	Nuit européenne des musées	349	465
12 au 15 juillet	Atelier « Magie et divination » pendant le Festival Idéklic	180 194	1 974
17 juillet au 1er septembre	Ateliers et visites - Vacances d'été Spectacles de l'été culturel	787	30 515
Samedi 17 et dimanche 18 septembre	Médiations pendant les Journées européennes du patrimoine	465	539
Du 13 au 20 octobre	Fête de la science (scolaires)	209	
Du 23/10 au 05/11	Ateliers et visites - Vacances d'Automne	318	3 872
16 et 17 décembre	Noël au pays du jouet	204	271
Du 26/12 au 05/01	Ateliers et visites - Vacances de Noël	360	2 584

RÉGIE DE VOUGLANS



La Régie de Vouglans est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). Elle est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Elle est administrée par un Conseil d'administration (CA) composé de 20 membres, maires riverains du lac, élus de la collectivité. Le CA est présidé par M. Jean-Charles GROSDIDIER maire d'Arinthod et VP de Terre d'Émeraude Communauté lui-même assisté de 2 vice-présidents : M. Christophe GERMAIN maire de Largillay-Marsonnay et M. Dominique RETORD maire de Lect-Vouglans.

651 ANNEAUX

sur les 3 ports

Un accueil de

13 282

personnes

au camping en 2023



Un camping avec un peu plus de

200 emplacements

(emplacements nus et locatifs)

4 629

séjours en 2023



La Régie de Vouglans, c'est un
Chiffre d'affaires
2023 de
1 499 627€HT



SON PÉRIMÈTRE :

- 3 ports : Port de la Saisse (Pont de Poitte) Port du Meix (La Tour du Meix) Port de la Mercantine (Maisod)

- 1 Camping
- 2 plages : Plage du Surchauffant (La Tour du Meix) Plage de la Mercantine (Maisod)

- 11 commerces sous conventions :

Restaurants Le Balcon et la Guinguette, la Boutique artisanale de la corne, le snack de la plage du Surchauffant, le snack Le Pyle ou Face situé en face du camping, Extrem Jet, le Mercantoch' à Maisod, le snack de la plage de la Mercantine, la location de bateaux électriques à la Mercantine, la location de paddle pédalos bateaux plage de la Mercantine, et le snack à la capitainerie de Pont de Poitte, ...

LES DOSSIERS IMPORTANTS MENÉS EN 2023 :

Au camping c'est La mise en place de

- 16 Mobil-Home
- 4 cabanes sur pilotis
- 13 places de camping-cars sur le camping

Sur les zones de la régie c'est :

- La mise en place d'une nouvelle signalétique, deux enseignes assez importantes sur la zone du Surchauffant installées juste avant le passage du Tour de France 2023 et la mise en place des panneaux signalétiques sur le lac conformes au nouvel arrêté de police de navigation

- Un rafraîchissement des capitaineries des 3 ports de Vouglans et de certains abords des ports

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS DE LA RÉGIE :

TEC partenaire privilégié de la Régie.

La gendarmerie présente sur le site du Surchauffant les weekends des ponts de mai, les weekends de juin et du 01/07/2023 au 31/08/2023 7/7 et les weekends de septembre.

La police intercommunale présente de l'ouverture à la fermeture du camping du lundi au vendredi sur les aires de camping-cars et à l'écoute des besoins ponctuels de la Régie

La DDT et la Préfecture, La Régie a participé en 2023 aux cellules d'alerte Rivière d'Ain en lien avec la DDT 01 et 39, les CD 01 et 39, la préfecture du Jura, l'OFB, le SR3A, EDF et d'autres partenaires associatifs.



TERRE D'Émeraude TOURISME

1000 km

de sentiers de randonnées balisés au PDIPR



25 belvédères
communautaires



13 500

personnes renseignées
en Juillet-Août 2023 dans
les Bureaux d'information
touristique



339 372

visiteurs aux Cascades du Hérisson
(+24% par rapport à 2022)



800

visiteurs aux visites du
Barrage Usine de Saut
Mortier (Juillet-Août)

4 700

pass Via Ferrata vendus en 2023

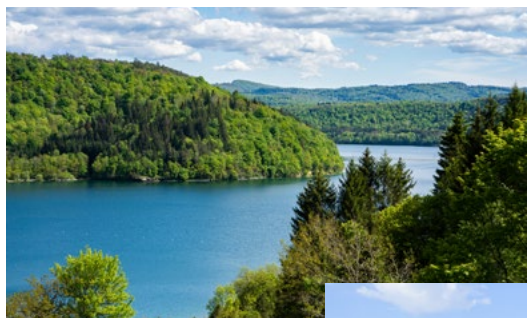


241

partenaires à l'Office de Tourisme



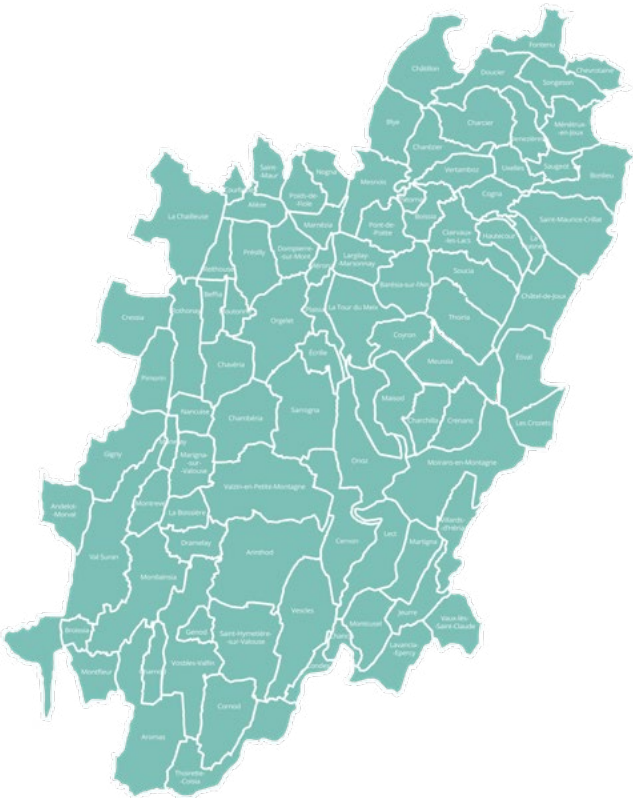
L'Office de Tourisme a été classé en catégorie 1
le 7/09/2023 ce qui a permis à la Commune de Clairvaux les lacs
de conserver son statut de station touristique.



TERRE D'Émeraude

COMMUNAUTÉ

92 COMMUNES



Mairie	Madame/Monsieur le Maire	Téléphone	Mail
Alièze	BOURGEOIS Josette	03 84 44 20 87	mairiealieze@wanadoo.fr
Andelot-Morval	CIOE Bruno	03 84 85 42 44	commune-d-andelot.morval@orange.fr
Arinthod	GROSDIDIER Jean-Charles	03 84 48 00 67	contact@mairiearinthod.fr
Aromas	ROZEK Evelyne	04 74 50 73 37	mairie.aromas@wanadoo.fr
Barésia-sur-l'Ain	HUGONNET Franck	03 84 25 84 41	mairie.baresia-sur-ain@wanadoo.fr
Beffia	VIAL Jacques	09 67 40 51 68	mairie.beffia@wanadoo.fr
Blye	BAILLY Thierry	03 84 48 38 12	mairie.blye@wanadoo.fr
Boissia	BAILLY Hervé	03 84 44 72 28	mairie.boissia@wanadoo.fr
Bonlieu	REVOL Hervé	03 84 25 58 16	mairie.bonlieu@orange.fr
Broissia	ARTIGUES Damien	03 84 44 38 41	mairie.broissia@orange.fr
Cernon	RUDE Bernard	03 84 48 40 93	mairie.cernon@orange.fr
Chambéria	FAVIER Jean-Louis	03 84 35 73 76	mairie.chamberia@wanadoo.fr
Chancia	BONIN Robert	04 74 77 71 37	mairie.chancia@wanadoo.fr
Charchilla	BENIER ROLLET Claude	03 84 42 34 19	mairie@charchilla.fr
Charcier	MOREL Alain	03 84 25 77 62	mairie.charcier@wanadoo.fr
Charézier	BELLAT Stéphane	03 84 48 37 57	commune.charezier@orange.fr
Charnod	REBREYEND COLIN Micheline	03 84 44 39 72	charnod@orange.fr
Châtel de Joux	POURCELOT Anaïs	03 84 44 81 26	mairie.chateldejoux@orange.fr
Châtillon	MORISSEAU Gilles	03 84 25 76 12	mairie.chatillon-ain@wanadoo.fr
Chavéria	CHAMOUTON Patrick	03 84 35 54 25	mairie@chaveria.fr
Chevrotaine	CATILAZ Christophe	03 84 25 73 51	commune-de-chevrotaine@wanadoo.fr
Clairvaux-les-Lacs	MOREL-BAILLY Hélène	03 84 25 82 42	mairie@cll39.fr
Cogna	MAILLARD Jean-Claude	03.84.25.28.96	mairie.cogna@wanadoo.fr
Condes	BENOIT Jérôme	04 74 75 83 25	condesmairie@gmail.com
Cornod	ANDREY Patrick	04 74 76 81 08	commune.cornod@wanadoo.fr
Courbette	GUILLOT Evelyne	03 84 44 28 69	communedecourbette@orange.fr
Coyron	GAMBEY Olivier	03 84 42 07 22	mairie.coyron@wanadoo.fr
Crenans	FAGUET Jean-Jacques	03 84 42 33 98	mairiedecrenans@wanadoo.fr
Cressia	LANCELOT Catherine	03 84 44 50 98	mairie.cressia@wanadoo.fr
Denezières	CHAUVIN Philippe	03 84 25 51 81	mairiededenezieres2@wanadoo.fr
Dompierre-sur-Mont	PIETRIGA Guy	03 84 25 48 74	contact@dompierrezurmont.fr

Terre d'Émeraude communauté
Siège social
4 chemin du quart
39270 Orgelet

Mairie	Madame/Monsieur le Maire	Téléphone	Mail
Doucier	ROUX Nathalie	03 84 25 77 57	mairie.doucier@wanadoo.fr
Dramelay	LAMARD Philippe	03 84 48 40 12	mairie.dramelay@wanadoo.fr
Ecrille	GIROD Franck	03 84 35 57 66	ecrille@aricia.fr
Etival	CAPELLI Célestin	03 84 44 87 22	mairie@etival39.fr
Fontenu	PERRIN Alexandre	03 84 25 76 94	mairie.fontenu@wanadoo.fr
Genod	VILLESSECHE Anne	03 84 44 52 94	genod.mairie@orange.fr
Gigny	CORSETTI Patrice	03.84.85.41.25	mairie.gigny@wanadoo.fr
Hautecour	COLIN Gwenaël	03 84 25 25 01	mairie.hautecour@wanadoo.fr
Jeurre	CORAZZINI Sylvie	03 84 42 51 19	mairie.jeurre@wanadoo.fr
La Boissière	LAVRY Dominique	03 84 48 02 69	mairie@laboissiere39.fr
La Chailleuse	BELPERRON Pierre Rémy	03 84 44 21 82	mairie@lachailleuse.fr
La Frasnée	LARUADE Laurent	03 84 25 24 58	mairie.frasnee@wanadoo.fr
La Tour du Meix	PARE Sandra	03 84 25 44 27	mairie-latourdumeix@wanadoo.fr
Largillay-Marsonnay	GERMAIN Christophe	03 84 48 31 66	mairie.largillay-marsonnay@wanadoo.fr
Lavancia-Epercy	JAILLET Bernard	04 74 77 73 46	mairie.lavancia39@wanadoo.fr
Lect	RETORD Dominique	03 84 48 40 69	mairie.lect@wanadoo.fr
Les Crozets	SCHAEFFER Catherine	03 84 44 87 87	mairie@lescrozets.fr
Maisod	BLASER Michel	03 84 42 32 46	mairie@maisod.fr
Marigna-sur-Valouse	JACQUEMIN Pierre	03 84 35 73 44	mairie.marignasurvalouse@wanadoo.fr
Marnézia	FATON Patrice	03 84 35 76 13	commune.marnezia@wanadoo.fr
Martigna	DALLOZ Jean-Charles	03 84 42 33 79	mairie.martigna-39@wanadoo.fr
Méné-trux-en-Joux	DUFOUR Anne	03 84 25 70 58	mairie.menetruxenjoux@wanadoo.fr
Mérona	DE MERONA Bernard	06 84 99 75 25	mairie@merona.eu
Mesnois	GAUTHIER-PACOUD Sandrine	03 84 48 37 89	mairie.mesnois@wanadoo.fr
Meussia	TISSOT Isabelle	03 84 42 01 81	mairiemeussia@wanadoo.fr
Moirans-en-Montagne	LONG Grégoire	03 84 42 01 58	contact@moiransenmontagne.fr
Monnetay	PAGET Jean-Marie	03 84 35 72 67	communemonnetay@orange.fr
Montcusel	MOREL Denis	03 84 42 52 66	mairie.montcusel@wanadoo.fr
Montfleur	NEVERS Jean-Claude	03 84 44 30 70	commune.montfleur@orange.fr
Montlainsia	BUNOD Rémi	03 84 85 45 54	mairie@montlainsia.fr
Montrevel	MORAND Nathalie	03 84 85 43 04	mairiemontrevel39@wanadoo.fr
Moutonne	PARIS Robert	03 84 25 48 30	moutonne.mairie@wanadoo.fr
Nancuisse	HALBOURG Bertrand	03 84 35 08 63	mairie.nancuisse.39@orange.fr

Mairie	Madame/Monsieur le Maire	Téléphone	Mail
Nogna	CASSABOIS Yannick	03 84 44 71 14	mairie.nogna@orange.fr
Onoz	RASSAU Jean-Noël	03 84 35 57 30	mairie.onoz@aricia.fr
Orgelet	DUTHION Jean-Paul	03 84 35 54 54	mairie@orgelet.com
Patornay	DEVAUX Catherine	03 84 48 34 13	mairie.patornay@orange.fr
Pimorin	BERTHOZAT Michel	03 84 44.52.16	mairie.pimorin@wanadoo.fr
Plaisia	BOILLETOT Jean-Marc	03 84 25 47 71	mairie.plaisia@aricia.fr
Poids de Fiole	GROS FUAND Florence	03 84 48 33 78	mairie.poids-de-fiole@wanadoo.fr
Pont de Poitte	DEPARIS-VINCENT Christelle	03 84 48 30 01	mairie@pontdepoitte.com
Présilly	HOTZ Richard	03 84 35 75 47	mairie.presilly@wanadoo.fr
Reithouse	REMI Thomas	03 84 44 24 61	mairie.reithouse@wanadoo.fr
Rothonay	VUITTON Antoine	09 67 31 69 94	communederothonay@orange.fr
Saint-Hymetière-sur-Valouse	BUCHOT Jean-Yves	03 84 48 49 91	mairie@sthymetieresurvalouse.fr
Saint-Maur	AYMONIER Gaëtan	03 84 44 23 45	contact@saintmaur-jura.fr
Saint-Maurice-Crillat	MILLET Jacqueline	03 84 25 23 99	st.maurice.crillat@wanadoo.fr
Sarrogna	PROST Philippe	03 84 35 72 80	commune-de-sarrogna@orange.fr
Saugeot	MILLET Michel	03 84 25 50 76	mairie-saugeot@wanadoo.fr
Songeson	CATTET Jean-Luc	03 84 25 71 64	mairie.songeson@wanadoo.fr
Soucia	DUMONTGIRARD Philippe	03 84 25 27 88	mairie.soucia@wanadoo.fr
Thoirette-Coisia	BRUNET Hervé	04 74 76 80 71	mairie.thoirette@wanadoo.fr
Thoiria	STEYAERT Frank	03 84 25 25 12	thoiria@wanadoo.fr
Uxelles	BAILLY François	03 84 25 51 78	commune.uxelles@wanadoo.fr
Val Suran	BRIDE Frédéric	03 84 85 42 37	mairie.valsuran@valsuran.fr
Valzin-en-Petite Montagne	COMTE Thierry	03 84 35 78 31	mairie.valzin@orange.fr
Vaux-les-Saint-Claude	HUGUES Guy	03 84 42 42 25	maire-de-vaux-les_saint-claude@wanadoo.fr
Vertamboz	DUFOUR Christiane	03 84 48 32 40	mairievertamboz@orange.fr
Vescles	BOISSON Jean Pierre	03 84 48 47 72	commune-vescles@wanadoo.fr
Villards d'Héria	BONDIER Jean-Robert	03 84 42 03 85	mairie.villardsdheria@wanadoo.fr
Vosbles-Valfin	RAVIER Pascal	03 84 48 08 70	mairie-vosbles@wanadoo.fr

